

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

## LE P. E. HAMON ET L'EMIGRATION CANADIENNE

---

Le P. E. Hamon, de la Compagnie de Jésus, on s'en souvient sans doute, a fait paraître, l'année dernière, dans les *Etudes religieuses* (1), livraisons d'août et de septembre, une esquisse de la condition des Canadiens-Français passés à demeure dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Cet écrit eut du retentissement : c'était comme une révélation. En France, on en parla, parmi les catholiques, en termes émus. Ici, tout le contraire : certains l'accueillirent par des murmures, d'autres par des grincements de . . . plumes trempées dans une encre surie, dont, paraît-il, l'approvisionnement n'est pas épuisé.

L'auteur, pas du tout déconcerté, recevant d'ailleurs des félicitations et des encouragements, a complété cette esquisse par de nouveaux traits, et y a ajouté un historique détaillé des paroisses canadiennes-françaises et des paroisses mixtes dans la Nouvelle-Angleterre ; subsidiairement, un aperçu de celles dans le nord de l'Etat de New York.

Les deux parties réunies forment un volume in-8° de près de 500 pages : beau papier, typographie agréable à l'œil, imprimé et édité par S. N. Hardy, à Québec.

L'auteur signale, par précaution, quelques légères incorrections dans le texte : en prenant ainsi les devants sur les chercheurs à la loupe, il les a privés du plaisir enfantin de faire de petits paquets à ce sujet.

Ce volume est enrichi d'un grand nombre de photogravures. D'abord un portrait de S. Em. le cardinal Taschereau, qui a gracieusement accepté l'hommage du travail du P. Hamon. Un portrait de Mgr L. de Goesbriand, évêque de Burlington, protecteur, mieux encore, providence des Canadiens-Français au milieu des Yankees.

(1) Les *Etudes religieuses* sont publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. On s'abonne, rue Bonaparte, 82, à Paris.

Un portrait de défunt Ferdinand Gagnon, initiateur de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la presse canadienne-française dans le pays du " plus pur dialecte anglo-saxon " (1).

On sait quelle a été la vie de probité et de dévouement de " cet avocat éloquent de la cause des Canadiens émigrés." Il est mort à la peine ; il est mort pauvre à force de sacrifices, n'ayant pour toute richesse que l'estime générale de ses compatriotes. Cependant on a entendu dernièrement une voix toujours et partout discordante, celle d'un émigré *scientist* ramasseur de bouts de chandelles éteints avec lesquels il prétend éclairer ses contemporains sur la formation du globe et le transformisme ; ce *scientist* a lancé, contre la mémoire de Ferdinand Gagnon, l'accusation d'hypocrisie. Hypocrite ! ce bon gros Canadien dont l'humeur était aussi ronde que la taille.

Dans la seconde partie du livre, outre plusieurs vues du dedans et du dehors de couvents, d'écoles, d'asiles, d'hôpitaux, de salles servant à des réunions publiques ; outre ces vues sont intercallées, hors texte, vingt-trois vignettes d'églises paroissiales, sinon belles, certainement jolies. Ce sont là, parlant selon la mode actuelle, des documents, et des documents irréfutables : ils attestent, en effet, que les Canadiens-Français n'ont pas perdu, ni ne veulent perdre, sur la terre étrangère, la foi de leur baptême. C'est, au juste, la thèse que le P. Hamon développe et documente très sérieusement dans son livre.

" Ni panégyriste ni détracteur," dit l'auteur dans sa préface. Il apporte le soin le plus scrupuleux à se renfermer dans ce programme. Aussi sent-on, dans tout le livre, la sincérité d'une plume qui cherche la vérité, l'aime et la veut dire sous la garantie de la connaissance directe et personnelle des choses rapportées comme simple récit, ou discutées avec la philosophie de l'historien qui aperçoit, dans le présent, les germes et les causes de l'avenir. On ne peut récuser les faits, mais on peut ne pas adopter les déductions, surtout les déductions lointaines tirées par l'auteur. C'est une affaire d'appréciation, de jugement, de logique, abstraction faite d'une sentimentalité stérile. C'est à ceux-là qui n'adoptent pas les déductions du P. Hamon, de démontrer, par des arguments supérieurs aux siens, qu'il manque du sens rassis dont ils sont doués. En attendant que ces sages sortent des lieux communs

(1) Il y a maintenant 11 journaux canadiens-français publiés dans la Nouvelle-Angleterre.

d'ergoterics toujours faciles à défilcr, et réussissent à établir d'une manière positive les inconséquences de l'auteur, ils sont injustes en méconnaissant même le courage de labeur qui a présidé à son travail.

Grand est, d'ailleurs, le nombre de ceux qui n'ont pas lu, pas même vu la couverture du livre ; qui font écho à d'autres et passent d'emblée condamnation contre le P. Hamon. " Il s'est, dit-on, aventuré dans une mauvaise voie ; pour avoir raison, il cherche à entraîner nos Canadiens, au péril de leur foi ; il a fait une espèce de roman émaillé de couleurs fausses et de peintures trompeuses : il est optimiste."

La sentence est rendue : elle a tout juste autant d'autorité qu'en a la compétence de ces juges par oui-dire ; mais comme il y a infiniment plus de gens qui ne lisent pas que de gens qui lisent, tandis qu'on entend ce qui se dit de l'un à l'autre ; cette sentence est acceptée sans contrôle et s'en va faire le tour du cercle.

En fait de couleurs, n'en déplaise à ceux qui en voient, l'auteur n'en répand pas d'autre que celle de la vérité sur les faits certains, visibles, tangibles, palpables qu'il apporte en témoignage. Il les expose d'une manière claire et bien marquée ; il les relie étroitement entre eux pour former un tout sans lacune. Ce n'est pas un mince mérite dans un sujet aussi complexe que le sien.

D'ailleurs, le style correct ne sent pas le travail, n'est pas chargé de redondances, ne dégénère pas en superfétations de développements. Il encadre, tantôt " des pages pleines de fraîcheur et d'entrain," tantôt des tableaux pleins de chaleur et de vie. Dans les circonstances nécessaires, la diction de l'auteur devient éclatante sans cesser d'être naturelle. Quand on a bien pénétré l'âme de son sujet, quand on en est bien maître, il est tout simple que la forme, esclave fidèle, obéisse à la pensée de l'auteur. C'est dans de pareilles circonstances que le P. Hamon écrit des pages " qui sont de vrais morceaux de littérature et d'histoire contemporaine," et dans lesquelles on remarque un élan de son cœur, sans préjudice à la pondération d'esprit avec laquelle il explique les motifs de son émotion. Ce n'est pas de trop que le P. Hamon, n'eût-il que ce mérite, fasse diversion aux lettres rustiques qui n'ont pas plus arrêté l'émigration des Canadiens, qu'elles n'ont causé leur retour.

Que de choses, grand Dieu ! ont été dites et imprimées sur les causes de l'émigration des Canadiens-Français et sur les moyens ou mesures à prendre pour l'empêcher. Ce sujet étant épuisé, l'auteur n'y touche qu'en passant, pour se placer tout de suite en face du

fait accompli de l'émigration de 400,000 Canadiens-Français, rien que dans la Nouvelle-Angleterre, "où ils seront, peut-être, un million dans vingt ans."

Ce calcul n'est pas un souhait. Le chiffre de 400,000 émigrés en vingt ans, autorise, ce semble, les mêmes causes existantes, à doubler le chiffre des émigrés en doublant celui des années: deux fois quatre font huit cent mille, "peut-être un million, en allongeant un peu la courroie. La province de Québec ne deviendra pas un désert: nul ne le souhaite, le P. Hamon moins qu'aucun autre. La probabilité est la probabilité; il est raisonnable de la prévoir et d'en tenir compte, mais il dépend de Dieu qu'elle se réalise ou ne se réalise pas.

Qu'est-il résulté des discours et des écrits dont on a fait une si grande dépense? Absolument rien. Empêcher l'émigration qui a pris son courant vers la Nouvelle-Angleterre, il n'y faut pas songer. On ne peut empêcher des familles gênées ou pauvres d'aller tenter fortune dans un pays moins rude que le leur, et qui, s'il n'est pas une terre bénie "où coulent d'abondance le lait et le miel," n'est pas non plus un pays où il n'y a que des déceptions, des déboires, des misères de toutes sortes pour les émigrés. Ce n'est pas à dire qu'il n'y aura ni peines ni traverses dans leur existence, dans leurs entreprises surtout au début: il y en aura; il y aura plus ou moins des hauts et des bas, mais il y en aura jusqu'à ce qu'ils aient pris le dessus. Le P. Hamon en avertit ceux qui veulent se mettre en route; de même il combat l'illusion de ceux qui s'imagineraient aller de plain-pied au bien-être. Le sort de ces téméraires, sinon insensés, bientôt pris de découragement, serait de tomber dans la condition de "porteurs d'eau et de fendeurs de bois" de quiconque voudrait les exploiter. Si de pareils avertissements demeurent stériles, la faute n'en est pas à qui les donne.

Le Canadien qui émigre parce qu'il a conçu l'espoir d'améliorer graduellement sa condition et celle de sa famille, en travaillant; s'il est assez robuste pour résister à l'atmosphère des usines; s'il est patient dans ses rapports avec le patron yankee rien moins que cordial et sympathique, qui se croit quitte de tout égard envers l'ouvrier lorsqu'il lui a payé le salaire de la semaine; s'il est bon ouvrier en sa partie, et s'il n'a pas de longs chômages; s'il est sobre, tout en se nourrissant convenablement pour entretenir ses forces; s'il est prévoyant et économe sans parcimonie; cet émigré pourra, les circonstances ayant été favorables, devenir propriétaire, au bout

d'une dizaine d'années, dans un des "petits Canadas", et s'y reposer, tandis que les enfants, devenus grands, marcheront sur les traces du père en travaillant à leur tour.

"A quoi lui servira d'avoir gagné de l'argent, s'il a perdu son âme ?

Voilà l'objection la plus grave contre l'émigration des Canadiens catholiques sur une terre protestante : mais ce n'est qu'une objection.

"Les Canadiens émigrés, dit le P. Hamon, sont en train de former dans les Etats de l'Est, limitrophes du Canada, tout un réseau de colonies ouvrières qui se multiplient rapidement et tendent à devenir un peuple distinct de religion, de race et de mœurs....."

"En émigrant aux Etats-Unis, les Canadiens acceptent des institutions politiques différentes de celles de leur pays natal, mais, en même temps, ils sont bien résolus de conserver les deux éléments constitutifs de leur nationalité, la religion et la langue....." "La langue française, en effet est le trait d'union entre les Canadiens émigrés aux Etats, c'est le lien qui les tient ensemble dans les villes manufacturières et leur permet de reconstituer la paroisse canadienne telle qu'ils l'avaient en Canada....."

"En gardant ainsi, par la langue leur vie sociale et religieuse, les centres canadiens sont prêts à incorporer les nouveaux émigrés qui arrivent sans cesse du Canada. Pour eux il n'y a ni tâtonnements, ni dangers possibles. De l'autre côté des lignes ils retrouvent tout de suite ce qu'ils ont laissé au Canada : une société et une église toute canadienne....."

"Enfin, dernier avantage de la langue nationale des Canadiens aux Etats-Unis, elle les isole du monde protestant américain....."

"Que les Canadiens-Français continuent donc à garder soigneusement leur langue nationale à l'église et au foyer domestique, afin de garder en même temps leurs croyances catholiques....."

Ces citations sont tirées du chapitre IV et des suivants, particulièrement des chapitres VIII et IX, qu'il faut lire. L'auteur y met en pleine lumière, par des arguments solides, que la nationalité canadienne non seulement se conservera, mais encore se perpétuera aussi longtemps que les Canadiens conserveront leur langue nationale, c'est-à-dire la langue française.

Concurremment avec la langue, il y a comme préservatif contre l'influence absorbative de l'américanisme ; il y a les différences de race, de religion, d'éducation, d'usages, de mœurs, de manière d'être et de vivre. S'il n'y avait toutes ces différences, il n'y aurait pas

danger, comme on le prévoit par charité, il y aurait péril imminent que les Canadiens-Français ne perdissent et leurs croyances catholiques et leur nationalité.

Les Hébreux devinrent prévaricateurs et tombèrent dans l'idolâtrie au milieu des Channanéens parce qu'il y avait entre eux une grande ressemblance de langue, d'usages, de mœurs, de manière d'être et de vivre. Les enfants de Jacob adorèrent Baal parce que son culte se célébrait avec une grande pompe de chants, de musique, de danses, celles-ci suivies de toutes sortes de plaisirs qui flattaient leur concupiscence. Enfin les mariages, avec les Channanéennes furent une des principales causes des chutes du peuple de Dieu.

Entre Canadiens-Français et Yankees il n'y a heureusement ni ressemblance de race, ni même langue, ni même éducation, ni mêmes usages, ni mêmes mœurs, ni même manière d'être et de vivre. Ces dissemblances sont de nature à maintenir un obstacle presque insurmontable pour les mariages mêlés, ou mixtes si on aime mieux. De tels mariages, il y en aura pourtant ; il ne se peut qu'il n'y en ait pas, ne fût-ce que dans les cas où les yeux font perdre la tête. Toutefois à conjecturer l'avenir d'après le présent, les mariages entre Canadiens et Américaines, et réciproquement, seront peu nombreux ; grand bien pour tout le monde : car, en de telles unions, il est très rare que la concorde élise domicile avec "les heureux époux" dans le logis conjugal.

"Le peuple canadien possède une foi vigoureuse dont la vitalité s'épanouit dans les pratiques de dévotion nombreuses...."

"Ces dévotions touchantes, ces pratiques de piété, lentement développées dans les familles à travers les âges, et qui passent du cœur des mères dans le cœur des enfants donnent aux catholiques canadiens une physionomie religieuse particulière et distincte.... Ils la garderont tant que par la langue, ils resteront un peuple distinct aux Etats-Unis, et aussi tant qu'ils auront des prêtres canadiens.

Le peuple canadien "aime la pompe des cérémonies de l'Eglise catholique...."

Ces faits posés, car ce sont des faits, on va un peu bien à l'encontre quand on annonce le départ des Canadiens pour le temple, où, tout, depuis la crudité des murs jusqu'à la voix lugubre des prédicants, est rébarbatif et glacial.

L'opinion conspuerait le Canadien déserteur de l'Eglise catholique ; il ne serait pas une conquête pour le temple, d'où un reste de

pudeur le tiendrait éloigné. Il serait englobé dans l'indifférentisme qu'ont créé et propagé aux Etats-Unis, ces hérauts de la Bible, qui, en prêchant le règne de "Christ," tirent, chacun à soi, un morceau du christianisme sous le prétexte d'être plus chrétiens les uns que les autres.

Enfin, remarque importante. Lorsqu'on dresse l'horoscope fâcheux des Canadiens émigrés, on semble, pour le moins, méconnaître l'influence et l'action de l'élément féminin. La femme a été, de tous temps, l'auxiliaire le plus intelligent, le plus actif et le plus fidèle de la religion. On ne voit pas de motif fondé pour appréhender que la Canadienne née et élevée dans la religion catholique, oubliée, aux Etats-Unis, que Dieu lui a donné la mission d'entretenir soigneusement allumé, dans la famille et dans les œuvres, le flambeau du *Credo* catholique. Et la Canadienne, il y a tout lieu d'en avoir la confiance, sera fidèle à cette mission de salut, surtout avec l'aide du prêtre canadien.

" Si important est le rôle du prêtre canadien aux Etats-Unis," que l'auteur lui a consacré un chapitre spécial.

Et d'abord, " l'arrivée d'un prêtre canadien dans un centre industriel produit des effets merveilleux. . . . Le quartier canadien qui assez souvent jouissait d'une réputation peu enviable, devient très vite calme et rangé."

Si le dimanche est un jour de consolation et de joie pour le curé, c'est aussi un jour de labeur; et pendant la semaine, ses loisirs seront rares, s'il en a: " confessions de dévotion, visites des malades surveillance des écoles de paroisse."

" Chef du culte, gardien de la moralité publique, confident des familles, conseiller universel consulté sur tout, le prêtre canadien est, pour ses paroissiens, un véritable juge en Israël. Il est l'administrateur unique et le gérant de tous les biens temporels ecclésiastiques et des revenus de l'église; il doit en rendre compte une fois l'an à l'évêque et aux paroissiens."

On le conçoit aisément, le prestige attaché au caractère sacré du prêtre lui donne, plus qu'à tout autre, qualité pour être placé à la tête des " colonies que les Canadiens sont en train de fonder." Eh bien! tant mieux que les curés soient, dans leurs paroisses, de " véritables juges en Israël," non pour ramener leur paroissiens au culte du vrai Dieu qu'ils n'ont pas abandonné, mais pour veiller à ce qu'ils ne l'oublient pas afin de se préserver des Philistins.

L'auteur, dans l'avant-dernier chapitre de la première partie de

son livre, se plaint, avec moins d'amertume que de vivacité " du silence ou de l'injustice des journaux du Canada envers les émigrés. On se tait sur tout ce qui leur est favorable, tandis qu'on " imprime, en tête de la première page," des racontars, des assertions en l'air de petites feuilles mort-nées : " Les émigrés perdent à la fois et leur religion et leur langue et même la pureté du foyer domestique." Ceux-ci protesteront par leurs organes les plus autorisés, leurs curés et leurs journaux. " La calomnie ira son chemin."

" Est-ce donc ainsi, demande l'auteur, que doit se pratiquer entre chrétiens la charité et la justice ? "..... " Si des motifs que je n'examine pas, vous empêchent de sympathiser avec ces hommes, du moins traitez-les avec loyauté, rendez-leur justice, ne mettez pas la réputation de ces catholiques à la merci du premier plunitif venu qui s'avisera de leur jeter de la boue au visage."

Cette apostrophe est roide pour ceux à qui elle est adressée. Peut être n'aurait-il pas été superflu que l'auteur fit pressentir la nature des " motifs qu'il n'examine pas." Sa réserve sur ce point peut induire à des suppositions auxquelles il n'a certes pas songé ; entre autres, que ces motifs ne procèdent pas exclusivement de la crainte d'un déchet dans le trésor de la foi. Ce serait une supposition sans fondement, mais il y a des esprits bien bizarres.

Le P. Hamon termine la première partie de son livre par des considérations sur le présent et l'avenir des émigrés.

Pour le présent ; " Les Canadiens offrent aux Américains le spectacle d'un peuple profondément religieux dans sa vie privée et sociale, uni dans une même foi, fidèle aux lois de Dieu, surtout à celles qui assurent la stabilité du mariage et la fécondité des familles. " Il est vrai que cet exemple reste sans influence appréciable sur l'Américain sans croyances arrêtées."

Selon l'opinion de l'auteur, la stabilité des mariages et la fécondité des familles canadiennes, dont le nombre va croissant, permettent de prévoir que, dans un temps plus rapproché qu'on ne pense, la race canadienne l'emportera sur la race yankee, laquelle s'annihile par le divorce et la stérilité calculée des mariages.

Pour l'avenir : " Les deux fractions du peuple canadien, celle qui habite la terre des ancêtres et celle qui a franchi la frontière, se rejoindront et pourront alors se donner la main pour former une véritable nationalité, un tout homogène par " *la religion, la langue et des traditions communes.*"

“ La mission des Canadiens émigrés se dessine assez clairement à l'heure qu'il est.”

“ La marche de la colonisation vers les Etats-Unis est commencée, rien ne l'arrêtera. Ce mouvement ne fera désormais que s'accroître et grandir. . . .”

“ Quand les Canadiens du Canada arriveront en masse à la frontière américaine, ils trouveront là plus d'un demi-million de leurs compatriotes. Ceux-ci sont établis dans les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, “ ils ont la paroisse canadienne organisée absolument comme en Canada, et sont bien décidés, tout en remplissant loyalement leurs devoirs de citoyens, à rester pourtant Catholiques et Français.”

“ Ils concourent pour leur part à la conquête pacifique, au nom de la religion, du sol de la Nouvelle-Angleterre.” Et, peut-on ajouter, cette conquête catholique est d'autant plus extraordinaire, que, codifiée par les puritains dans leurs lois Bleues, le protestantisme déploya, dans cette région de la Nouvelle-Angleterre, ce qu'il eut jamais de plus acerbe, de plus farouche, de plus tyrannique.

“ Ainsi s'accomplit la prédiction de Mgr de Goebriand sur la mission providentielle des émigrés canadiens-français.”

Ce résumé des considérations développées par l'auteur est peut-être plus succinct qu'il ne faudrait. Cependant on en conclura, sauf siège fait d'avance, qu'il y a de fortes présomptions à l'appui de son sentiment. Ces présomptions, hors de toutes hypothèses, sont confirmées par le fait précis de l'émigration continue et progressante de Canadiens-Français, aux Etats-Unis. Ils s'y établissent solidement, et, sous la direction de prêtres canadiens approuvés par les évêques, ils s'appliquent à conserver intactes leurs croyances et leurs traditions catholiques; ils bâtissent des églises, des couvents et des écoles à leur usage.

Les adversaires de l'opinion de l'auteur ne peuvent apporter contre son opinion aucun argument décisif. Ils allèguent certaines raisons en faveur de leur propre sentiment; ils déclarent *invraisemblable* (employons cette expression) que la condition des émigrés soit celle que le P. Hamon dépeint et explique en “ optimiste,” qu'il est,

Cet *invraisemblable* n'est, au fond, qu'une allégation creuse: elle ne saurait détruire, elle ne saurait pas même contre-balancer les présomptions en faveur de l'auteur résultantes des faits précis d'après lesquels il argumente.

II<sup>e</sup> PARTIE

Voici une brève analyse de l'*Introduction à l'Histoire des Paroisses canadiennes*.

L'auteur remonte à 1776, époque à laquelle "bon nombre de Canadiens-Français avaient émigré dans la Nouvelle-Angleterre." Beaucoup d'entre eux combattirent dans les troupes de Washington. Celui-ci récompensa leurs services par un don de terres sur les bords du lac Champlain. "Ce fut l'origine du Corbeau et autres paroisses qui s'établirent dès lors près du grand lac."

A la suite des troubles de 1837, nombre de Canadiens se réfugièrent dans le Vermont. "Leur situation matérielle était triste, et plus triste encore leur situation morale et religieuse. Quelques missionnaires parcouraient de temps à autre ces groupes isolés, pour baptiser les enfants et tâcher de garder la foi des parents, contre l'influence du protestantisme et celle de l'immoralité. Dans ces conditions, il est vraiment étonnant qu'il y en ait eu relativement si peu à perdre complètement la foi de leurs ancêtres."

Un prêtre breton, l'abbé Louis de Goesbriand, vicaire général de Mgr Rapp, évêque de Cleveland, fut appelé au siège épiscopal de Burlington, érigé dans l'état du Vermont, en 1853.

C'est au zèle de Mgr de Goesbriand que "les Canadiens du Vermont doivent d'avoir conservé leur foi et de posséder aujourd'hui de belles et nombreuses paroisses; c'est à ce prélat que les autres Etats de l'Est, où il y a maintenant des Canadiens par centaines de mille, doivent, en grande partie, l'avantage d'avoir eu enfin des prêtres de leur pays pour les desservir."

En 1854, Mgr de Goesbriand n'avait que deux auxiliaires pour tout son diocèse; il demanda des prêtres au Canada, mais n'en obtint pas. Il partit alors pour son pays, la Bretagne. Il en revint, l'année suivante, avec cinq prêtres dévoués. Ceux-ci, coopérateurs efficaces de leur évêque, commencèrent l'organisation des centres qui sont aujourd'hui des paroisses florissantes. Le diocèse de Burlington, où, "à la création, il n'y avait rien, où tout était à faire," compte aujourd'hui 8 églises, 46,000 catholiques et 20 prêtres pour les desservir.

La grande émigration canadienne aux Etats ne date que de la fin de la guerre de sécession en 1864.

Mgr de Goesbriand voyant des milliers de Canadiens envahir la

Nouvelle-Angleterre, fit, en 1859, des démarches au Canada pour recruter des prêtres, et adressa un appel aux évêques en faveur "des pauvres émigrés." "Voulons-nous, écrivait le prélat, les rendre heureux, donnons-leur des missionnaires canadiens pour leur procurer les secours de la religion et leur prêcher dans la langue de leur pères, et la religion deviendra parmi eux aussi florissante que dans le Canada."

Cet appel du prélat fut entendu : on y répondit, du Canada et de la France, par des aumônes ; Mgr Bourget envoya des missionnaires.

A partir de 1869, évêques et prêtres rivalisèrent de zèle, "et bientôt nombre de paroisses canadiennes avec des prêtres canadiens à leur tête, furent établies dans les diocèses de la Nouvelle-Angleterre."

Des comptes-rendus bienveillants, mais inexacts ou incomplets au sujet des démarches de Mgr de Goesbriand, ayant paru dans les journaux du Canada ; le prélat "désirant que la position des émigrés canadiens soit bien connue," adressa une lettre explicative au *Protecteur canadien* qui se publiait à Saint-Albans.

"On lit, dans cette lettre, le passage suivant : "On verra qu'il ne s'agit point d'encourager l'émigration : (je voudrais pouvoir l'arrêter). J'ai tâché de parler et d'agir comme évêque dans une matière d'une importance immense. Il s'agit du salut et du bien-être matériel d'un demi-million de Canadiens."

Le livre du P. Hamon, qu'on l'épluche d'un bout à l'autre, on n'y trouve pas, à moins qu'on ne soit déterminé à l'y trouver, "une tendance à encourager l'émigration." On y trouve, il n'y a point de mal à ça, la glorification du zèle apostolique des évêques et des prêtres qu'ils ont appelés à leur aide pour "rendre heureux les émigrés en leur donnant des missionnaires canadiens pour leur procurer les secours de la religion et leur prêcher dans la langue de leurs pères."

Les évêques ont donné des missionnaires, les Canadiens ont bâti des églises, et, réalisation de l'espérance de l'évêque de Burlington, la religion est devenue aussi florissante dans ces paroisses que dans le Canada.

Cet état de choses dû au dévouement des curés et à l'attachement des émigrés à l'Eglise catholique, valait bien la peine d'être mis en lumière par un historien très apte à ce sujet. Ce n'est pas sa faute si cette lumière a blessé certains yeux.

Comme l'évêque de Burlington l'écrivait, en 1869, au *Protecteur*

*canadien* au sujet de l'émigration, le P. Hamon, en 1891, dit expressément : " Je voudrais pouvoir l'arrêter." Or, désirer pouvoir arrêter l'émigration et tendre en même temps à l'encourager, ce serait, d'une part, se mentir à soi-même, d'autre part, se contredire trop . . . bêtement. C'est pourquoi lorsque le P. Hamon manifeste le regret de ne pouvoir arrêter l'émigration, nul ne doit, en honnêteté, suspecter sa sincérité, pas plus, ne fût-ce que par politesse, le prendre pour ce qu'il n'est pas.

*L'Histoire des Paroisses canadiennes* sera continuée plus tard ; elle ne concerne, quant à présent, que les paroisses érigées dans les Etats du Vermont, du New Hampshire, du Maine, du Massachusetts, et du Rhode Island.

L'auteur dit incidemment que, à sa connaissance, " il y a bon nombre de belles et florissantes paroisses dans le Connecticut, dans le New York, surtout dans le nord de cet Etat."

Quelque important que soit à l'appui de la première partie de son livre, le " récit des origines des paroisses canadiennes," il est impossible de suivre l'auteur dans les détails multipliés qu'il donne. Il a un chapitre spécial pour chaque paroisse : *quatre-vingt-six* en nombre. Elles ont été fondées successivement dans l'intervalle de trente et quelques années. Saint-Joseph, à Burlington, première paroisse canadienne aux Etats-Unis, date de 1850 ; Saint-Zéphirin, à Cochituate, petit village (500 âmes) de l'archidiocèse de Boston, a été érigée à la fin de mai 1890.

Un catholique, à plus forte raison, un religieux a bien sujet d'être ému lorsqu'il voit tant d'églises nées sur un sol d'où l'exclusion du prêtre avait été décrétée à jamais. Non-seulement ces églises sont nombreuses, mais encore plusieurs d'entre elles sont vastes et très belles. Elles ont coûté de grosses sommes ; cependant elles sont libres de dettes, à quelques rares exceptions près. Voici cinq ou six exemples. L'église, le couvent et le presbytère de Winsoski, diocèse de Burlington, ont coûté 60,000 dollars. On ne donne, pas, mais elle doit être grosse, la somme qui a été dépensée pour construire, à North-Adams, diocèse de Springfield, la grande et belle église surmontée d'une élégante flèche haute de 190 pieds, qu'on admire à la ronde ; la nef est " l'une des mieux décorées de tous les édifices catholiques de la Nouvelle-Angleterre." L'église romane de South-Adams, " l'une des mieux finies de la Nouvelle-Angleterre, revient à 60,000 dollars. L'église de Woonsocket, diocèse de Providence, est une des plus remarquables. " L'exté-

rieur est en harmonie parfaite avec la grandeur de l'architecture et le fini de l'intérieur : c'est beau, distingué artistique." Les "pauvres ouvriers" de la jolie petite ville de Turner's Falls, ont trouvé moyen de bâtir, en 6 ans, de 1884 à 1890, une église de 32,000 dollars, "décorée de fresques et ornée de vitraux magnifiques, un beau presbptère de 7,000 dollars ; ils ont aujourd'hui une propriété ecclésiastique évaluée à 50,000 dollars." Au surplus, il suffit de jeter un coup d'œil sur les estampes contenues dans le volume, pour constater qu'il y a vraiment de belles églises construites par les Canadiens, et pour eux, aux Etats-Unis. Mais que ces églises soient plus ou moins vastes, plus ou moins ornées, elles proclament, à la face de tous, la religion des Canadiens-Français. Or, la religion est toujours le meilleur garant qu'on puisse avoir des actes des hommes.

Si, en racontant les œuvres religieuses accomplies par les émigrés, l'auteur se laisse parfois aller à quelque accès de lyrisme, la vérité n'en souffre point : les faits confirment toujours son récit à leur manière positive.

Maintenant il est bon, pour donner une idée des détails de l'*Histoire des paroisses canadiennes*, de résumer le contenu d'un chapitre. Ce résumé suffira pour tous les autres : Date de la fondation de la paroisse ; nom du vocable ; liste et noms des curés qui se sont succédé, quand il y en a eu plusieurs ; durée de leur ministère ; actes de leur administration ; chiffre de la population paroissiale donnant tant d'âmes ; des enfants fréquentant l'école ; Ordres religieux des instituteurs et des institutrices, leur nombre ; subsidiairement, chiffre des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la Ligue du Sacré-Cœur ; des électeurs, des élus, à quelles fonctions, des membres des professions libérales, des commerçants, des artisans ; état général de la paroisse.

Si ce livre était opportun ou s'il était inopportun, c'est une affaire d'appréciation : quoi qu'il en soit, c'est l'ouvrage le plus complet qu'il y ait sur la matière de l'émigration des Canadiens-Français dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

# ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE <sup>(1)</sup>

SUR LE

## FORT JACQUES-CARTIER ET LA PETITE-HERMINE

(Suite et Fin)

---

V

### LES SEPT OU HUIT CENTS PAS DU FRÈRE SAGARD

Le Frère Sagard-Théodat, de l'Ordre des Mineurs-Récollets, vint au Canada en 1623 (2), et ne fit qu'un très court séjour à Québec. Ce modeste religieux a écrit dans son *Histoire du Canada* que le lieu appelé communément le fort Jacques-Cartier était à 7 ou 800 pas du couvent des Récollets. Afin qu'il ne puisse y avoir de méprise, citons-le textuellement :

“ En l'an 1627, ils (les récollets) leur (aux jésuites) en prêtèrent encore une autre (charpente) que nos Religieux avaient derechef fait dresser pour agrandir notre Couvent lesquelles ils ont employées à leur bâtiment commencé au delà de la petite rivière *sept* ou 800 pas de nous, en un lieu que l'on appelle communément le fort de Jacques-Cartier” (3).

Ce témoignage, rapproché de celui de Champlain, qui dit que Cartier fut contraint d'hiverner en un endroit où les Pères jésuites avaient, de son temps, leur résidence, c'est-à-dire sur le bord d'une petite rivière qui se décharge dans la rivière Saint-Charles, a donné libre cours à l'opinion universellement admise, que les jésuites avaient choisi pour leur première résidence (Notre-Dame-des-Anges)

(1) Revue, juin, juillet.

(2) Et non pas en 1626, comme l'a écrit M. Paul De Caze, dans le *Mémoire* précité lu devant la Société royale le 27 mai 1800.

(3) Sagard, *Hist. du Canada*, éd. Tross, p. 788.

un lieu particulier que l'on désignait dans les premiers temps de la colonie sous le nom de *Fort Jacques-Cartier*. La rivière elle-même qui se déchargeait dans la Saint-Charles, portait aussi, en souvenir du découvreur, le nom de Jacques-Cartier. Donc, ce nom s'appliquait, à cette époque, et à la rivière qui vient confondre ses eaux avec la Saint-Charles, et à l'endroit que les jésuites avaient jugé le plus favorable à la construction de leur couvent. Ce souvenir historique rattaché au séjour du grand navigateur malouin sur ce petit coin de terre, fut peut-être une considération très forte dans le choix des disciples de saint Ignace. Se basant sur le témoignage de Champlain, presque tous nos historiens s'accordent à fixer le couvent des jésuites à l'embouchure de la rivière Lairet. Il résulte de là que l'opinion la plus accréditée veut que le fort Jacques-Cartier ait été érigé à cette même embouchure. Qu'il nous soit permis de signaler ces autorités qui, se corroborant les unes les autres, ne peuvent être rejetées sans de très graves raisons.

L'abbé Ferland dit que les jésuites choisirent (en 1625) pour y placer leur établissement, un endroit très agréable. "C'était, dit-il, une pointe formée par la jonction de la petite rivière Lairet avec la Saint-Charles et alors connue, selon Sagard, sous le nom de Fort Jacques-Cartier (1)."

Le Père Martin, jésuite, a écrit dans sa *Biographie* du P. Isaac Jogues, premier apôtre des Iroquois: "Notre-Dames-des-Anges, sur le bord de la rivière Lairet, près de Québec, rappelle un souvenir bien plus ancien que la résidence des Pères jésuites. C'est là qu'en 1535, le grand explorateur du Canada, Jacques Cartier, éleva un petit fort pour passer l'hiver avec ses hardis marins (2)."

Le même Père jésuite écrivait quelques années plus tard dans sa *Biographie* du P. de Brébeuf, en parlant de la résidence de Notre-Dame-des-Anges: "Ce lieu portait le nom de Fort Jacques-Cartier, en mémoire de ce navigateur célèbre, qui l'avait illustré quatre-vingt-dix ans auparavant par son courage et sa piété.... Il était situé tout près du couvent (des Récollets), mais de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, au point où le Lairet lui verse le tribut de ses eaux (3)."

Dans la *Relation* du P. Bressany, traduite et annotée par le P.

(1) Ferland, *Hist. du Canada*, I p. 217.

(2) Martin. *Vie du P. Jogues*.

(3) Martin, *Vie du P. J. de Brébeuf*, p. 26.

Martin, nous trouvons la note suivante: "En 1626, les jésuites avaient formé leur première résidence, à 2 milles de Québec, sur la rive droite de la petite rivière Lairet, à l'endroit où elle tombe dans la rivière Saint-Charles. C'était l'extrémité du terrain que leur avait donné le duc de Ventadour, sous le nom de seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. Ce lieu portait encore le nom de *Fort de Jacques-Cartier*, parce qu'en 1535, il avait été obligé d'y hiverner. On y voit encore quelques ruines de l'ancienne maison des jésuites (1)."

L'abbé Faillon dit expressément que le nom de Jacques-Cartier, donné autrefois à la rivière Lairet, confirme la vérité de son hivernage dans ce lieu et prouve aussi que là avait été construit le *fort de bois* dont parle Champlain.

Le commentateur de l'édition canadienne des *Voyages de Cartier* (2), parlant du fort Jacques-Cartier, s'exprime ainsi: "On aperçoit encore aujourd'hui (1843) sur la rive gauche de la petite rivière Lairet, à l'endroit où elle tombe dans la rivière Saint-Charles, des traces visibles de larges fossés ou espèces de retranchements,"

Nous pourrions ajouter l'opinion de plusieurs écrivains de nos jours, tels que MM. Myrand, Pope, qui rejettent, comme nous, les conclusions des archéologues de 1843, pour s'en tenir aux versions du P. Martin, de Ferland et de Faillon. L'ancien recteur du collège Sainte-Marie, si bien renseigné d'ordinaire, écrivant sur un sujet où la Compagnie de Jésus se trouvait concernée, a dû prendre toutes les précautions pour ne pas froisser la vérité. Cet éminent jésuite avait peut-être par devers lui, quand il racontait la vie du P. de Brébeuf et celle du P. Jogues, des documents que nous ne possédons pas, et nous savons qu'il en existe encore de très précieux, qui sont restés à la seule disposition des religieux de son Ordre.

Le Frère Sagard dit bien que le couvent des récollets était à sept ou huit cents pas du fort Jacques-Cartier, mais sans entrer dans plus de détails. Cela se conçoit facilement, vu que ce religieux ne pouvait parler du couvent des jésuites qui n'existait pas encore lors de son voyage en Canada. Sagard arriva à Québec, la veille de la Saint-Pierre de l'année 1623. Dix-huit jours plus tard, il disait adieu à ses confrères du couvent de Saint-Charles pour aller s'enfoncer dans la forêt, dirigeant sa course vers le pays des

(1) *Relation de la N. France*, p. 15, en note.

(2) Appendice, note 2, p. 109.

Hurons où il devait passer l'hiver. Le 16 juillet de l'année suivante, il revenait à Québec pour n'y séjourner que pendant un mois. De fait, il en repartait le 15 août avec Champlain, le P. Irénée Piat, et quelques autres Français, et, rentré en France, il courut s'enfermer dans son couvent de Paris. Durant son séjour dans la Nouvelle-France, le Frère Sagard avait recueilli des notes sur tout ce qu'il avait vu au milieu des tribus huronnes. C'était un observateur av de de renseignements, et s'il n'eût été rappelé par ses supérieurs, il avait l'intention de pousser ses courses aventureuses de l'autre côté de la mer Douce. Mais l'obéissance le fit retourner dans sa patrie, et, une fois confiné dans sa cellule, il mit ses notes en ordre, et les publia dans deux ouvrages différents de titre, mais presque identiques quant au fond. L'un est l'histoire du pays jusqu'à la prise de Québec par les Kertk, en 1629. L'auteur y raconte une foule d'événements dont il n'a pas été témoin, et l'écrivain qui veut écrire d'après ce qu'il dit, a besoin d'exercer un vigilant contrôle. L'autre s'intitule *Le Grand Voyage au pays des Hurons*. Le privilège royal, en date du 21 juillet 1632, indique qu'il parut le premier, tandis que l'*Histoire du Canada* ne semble avoir été terminée qu'en 1634. C'est dans ce dernier ouvrage que l'on trouve cette allusion au fort Jacques-Cartier.

Le Frère Sagard n'a donc écrit avec connaissance de cause que des événements qui se sont passés chez les Hurons, de l'été de 1623 à l'été de 1624, et durant les quelques semaines qu'il avait vécu au couvent de Saint-Charles. Quant au reste, il a dû puiser dans Champlain, dans Lescarbot, et même beaucoup dans les *Relations* de 1626, 1632 et 1633. Harrisse dit que son "*Histoire* est d'une lecture aussi difficile qu'ingrate, et qu'on s'explique le peu d'usage qu'en ont fait les historiens du Canada (1)." Aussi ne faut-il pas trop s'en rapporter à ce qu'il dit, même au sujet des Hurons, dont il ne put apprendre le langage que d'une manière très imparfaite.

Cette petite esquisse biographique et bibliographique terminée, revenons aux *sept ou huit cents pas* que le Frère Sagard fixe comme limite de l'espace qui séparait le couvent des Récollets du fort Jacques-Cartier. Les avait-il comptés lui-même (2)? Evidemment

(1) *Bibliographie*, p. 75.

(2) M. De Caze ayant d'abord annoncé que le Frère Sagard vint à Québec en 1626, au lieu de 1623, rien de surprenant qu'il ait essayé ensuite de tirer un argument en sa faveur, en faisant voyager Sagard de son couvent de

non, puisque, durant les cinq ou six semaines qu'il passa dans son couvent de Saint-Charles, il n'avait que faire de mesurer un parcours qu'il lui eût été parfaitement oiseux de faire, sans compter les difficultés d'un trajet par eau et à travers une forêt vierge. Quant aux jésuites, ils n'étaient pas encore arrivés au pays, et, conséquemment, ce ne pouvait être dans le but d'aller les visiter. D'où il suit que le témoignage du Frère Sagard avec ses sept ou huit cents pas ne vaut guère la peine qu'on s'y arrête.

Mais sur quelle autorité se basait-il pour écrire de la sorte ? Parlait-il seulement par oui-dire ? C'est assez probable, puisque aucun historien de son temps ne mentionne cette distance. Champlain dit bien que le fort Jacques-Cartier était à une lieue de l'*habitation* de la basse-ville. Mais cette supputation n'a aucune portée relativement à la thèse que nous soutenons, car Champlain ne faisait que des calculs approximatifs ; que l'on place le fort à l'endroit que l'on voudra, au ruisseau Saint-Michel ou à la rivière Lairet, on reste encore en deçà de la lieue, au moins telle qu'on la comprend aujourd'hui. En ce temps-là, la lieue terrestre était plus courte que la nôtre, et le fait est qu'en faisant le trajet de l'*habitation* à l'un des deux ruisseaux au moyen d'une chaloupe, il y a bien près d'une petite lieue.

Quelle est donc la véritable distance entre l'Hôpital-Général actuel (site du premier couvent des Récollets) et l'embouchure du ruisseau Saint-Michel ? Est-ce sept ou huit cents pas ? Sagard ne sait pas au juste, puisqu'il n'ose s'arrêter ni à l'une ni à l'autre des supputations. Pourtant l'écart en vaut la peine, puisque cent pas représentent au moins 250 pieds, c'est-à-dire près d'un arpent et demi. C'est déjà beaucoup, quand il s'agit de préciser un mesurage qui ne porte que sur une dizaine d'arpents. Mais admettons 800 pas, avec ceux qui, forts du texte du Frère Sagard, veulent à tout prix placer le fort Jacques-Cartier à l'embouchure du ruisseau Saint-Michel ; car, disent-ils, il y a beaucoup plus de 800 pas entre la rivière Lairet et l'Hôpital-Général. C'est vrai, mais jamais on ne nous persuadera que cette différence soit telle-

Saint-Charles au monastère des jésuites qui n'existait pas. Voici ce qu'il dit : " Quel moyen plus pratique le Frère Sagard aurait-il employé pour mesurer les distances à travers un pays évidemment boisé à cette époque, et comment pourra-t-on croire que, se servant de ce moyen généralement usité alors, il ait pu commettre une erreur aussi considérable dans l'*appréciation d'un parcours qu'il devait souvent avoir l'occasion de faire.*"

ment appréciable à l'œil, que le religieux ait pu la calculer mathématiquement *en pas*, surtout quand il lui fallait tenir compte d'une rivière et d'un bois de haute futaie.

Un exemple va nous faire comprendre combien il est difficile de mesurer à l'œil les distances même médiocres. L'autre jour nous étions quatre qui nous dirigions vers Stadacona, par la rue de la Couronne. Vers la rue du Roi, l'un de nous, s'adressant aux autres, leur dit : "Voyez-vous là-bas ces arbres au détour de la rue de la Couronne, en face des usines du chemin de fer du Nord. Quelle est, pensez-vous, la distance en pas d'ici à ces arbres ? cent-dix, dit l'un ; cent soixante-quinze, deux cents, et puis trois cents, continuèrent les deux autres. Le trajet se fit au pas militaire, et quand nous eûmes franchi l'espace désigné, nous avons compté deux-cent-quarante pas. C'est-à-dire que tous les quatre nous nous étions trompés. Supposez que le parcours eût été de huit cents à mille pas, vous voyez d'ici l'écart.

Voilà un exemple frappant de l'erreur à laquelle on s'expose à vouloir calculer les distances d'une façon approximative, même à l'aide de points de repère, avantage dont le Frère Sagard était privé.

Le bon religieux n'a donc pas eu la prétention de donner un mesurage précis, quand il a écrit ainsi. Son témoignage n'a pas d'autre valeur que celui d'un homme qui, passant près d'une chute, d'une tour ou d'une montagne en évalue la hauteur à peu près. Quelque bien exercé que son œil puisse être, il se trompera neuf fois sur dix, soit en plus, soit en moins, comme le prouve l'exemple suivant tiré de l'*Histoire du Canada* du Frère Sagard. En arrivant à Québec, il aperçoit la chute Montmorency : "Elle tombe, dit-il, avec grand bruit et impétuosité de 20 ou 25 brasses de haut dans le fleuve." Evidemment Sagard n'avait pas le compas dans l'œil, puisque ladite chute tombe d'une hauteur de 240 pieds ou 40 brasses, c'est-à-dire le double de son calcul.

Nous avons amplement prouvé que le texte de Sagard n'est pas une preuve à l'appui de ceux qui soutiennent que le fort Jacques-Cartier devait être à l'entrée du ruisseau Saint-Michel, à cause de sa plus grande proximité du couvent des Récollets.

Nous avons surabondamment établi que le petit vaisseau tiré du lit du ruisseau Saint-Michel en 1843, n'était pas la *Petite-Hermine*.

De plus il ressort du texte même du *Brief Récit* que le havre dit

*havre de Sainte-Croix* dut être choisi par Jacques Cartier pour y placer ses navires à *sauveté*.

Donc, la théorie de M. Hamel, ressuscitée en 1890 devant la Société royale, devra rester dans le domaine des hypothèses, et ceux qui n'y ajoutent pas foi,—et c'est le plus grand nombre—ont pour eux toutes les chances d'être dans le vrai.

N. E. DIONNE.

## PIÈCE JUSTIFICATIVE

PROCÈS-VERBAL de la commission nommée par M. Hovius, chevalier de la Légion d'Honneur, maire de Saint-Malo, pour recevoir et reconnaître les débris d'un navire que Jacques Cartier abandonna à Sainte-Croix, en Canada, dans le mois d'avril 1536.

Les membres dont cette commission se compose sont : MM. Charles Cunat, adjoint, président ; Leguen-Lacroix, architecte-voyer ; A. Depasse, architecte ; Gilbert, constructeur ; B. Michel, capitaine de commerce.

Aujourd'hui mercredi, 13 décembre 1843, nous, soussignés, déclarons que, conformément à la lettre de convocation de M. le maire de Saint-Malo, sous la date du 11 courant, nous nous sommes réunis dans une des salles de l'Hôtel de Ville, où des débris de navire avaient été déposés par les soins de l'autorité municipale. A onze heures et quart, au moment de procéder à l'opération pour laquelle nous étions appelés, l'un de nous, M. Ch. Cunat, adjoint de M. le maire, et chargé par cet administrateur de procéder à la commission, s'est exprimé en ces termes :

“ Messieurs, Il y a trois cent dix ans que notre compatriote Jacques Cartier, nourri de ces grandes idées qui enfantent de grandes choses, possédant ainsi que Christophe Colomb et Vasco de Gama, ses contemporains, une puissante ardeur de découverte, s'aventura avec deux embarcations de soixante tonneaux à travers les mers du Nord, reconnut les terres du Canada, dont il prit possession et en dota sa patrie.

“ François Ier, le rival de Charles-Quint, lassé de se voir déshérité du testament d'Adam par les rois d'Espagne et du Portugal, qui se partageaient entre eux le nouveau Monde, et appréciant les avantages de la découverte de l'illustre navigateur malouin, s'efforça de réveiller l'émulation des Français, en leur inspirant le goût de la navigation par des établissements lointains ; dans ce but, Sa Majesté, Très Chrétienne, voulant le *parachèvement de la découverte des terres occidentales estantes sous le climat et parallèles des terres et royaume dudit seigneur*, nomma Jacques Cartier son pilote général. Investi de cette dignité maritime, notre compatriote appareilla de nouveau du port de Saint-Malo, le 19 mai 1535, avec les trois petits bâtiments qu'il commandait, pour cette seconde expédition : ces bâtiments étaient la *Grande-Hermine*, de 120 tonneaux, la *Petite-Hermine*, de 60, et l'*Emerillon*, de 40.

“ Il y a donc trois siècles que notre compatriote appartient à la postérité. Dans le souvenir respectueux que renouveau nécessairement la vue des débris d'un de ses vaisseaux, ce qui doit en cet instant fixer notre attention, Messieurs, nous, enfants de la cité qui lui donna le jour, c'est moins l'apologie de ce grand homme, quoique son ombre semble paraître ici, avec ces restes échappés à la main destructive des temps, que l'examen sérieux et l'appréciation consciencieuse de ces reliques antiques. Grâce au hasard qui les a remis sur la voie, mais plus encore à une persévérance soutenue chez des hommes de cœur et savants, aimant tout ce qui rappelle et ennoblit leur origine et leur pays, on est parvenu à retrouver, sous 1 mètre 67 centimètres de vase, la carcasse du navire que Jacques Cartier abandonna en avril 1536 au lieu de *Sainte-Croix*, “ *ses équipages se trouvant affaiblis tant de maladie que de gens morts.*”

“ Ces fragments de navire que nous devons au bienveillant empressement de MM. les membres de la Société littéraire et historique de Québec, et notamment au zèle de MM.

Faribault, vice-président, Joseph Hamel et Lamarre-Piquot, deviennent de précieux documents pour l'histoire de notre ville ; ils empruntent, des circonstances et des lieux, un intérêt tout spécial ; en effet, Messieurs, ils rappellent les plus belles phases de la vie de notre cher compatriote, et ces phases glorifient Saint-Malo, sa ville natale.

“L'administrateur qui nous a réunis, Messieurs, désire que, dans l'intérêt de la science et de l'histoire, non seulement nous reconnaissons si le nombre des objets reçus est bien conforme à celui expédié de Québec, mais encore, que par une étude sévère et un examen approfondi desdits objets, nous cherchions à déterminer, autant qu'il dépendra de nous, leur identité avec les objets de même espèce de notre localité, et aussi, que nous indiquions les différents changements qu'ils ont subis, soit dans leurs formes primitives, soit par les détériorations qu'ils ont éprouvées, tant des éléments auxquels ils étaient soumis, que des siècles écoulés depuis leur abandon.”

Ce discours terminé, la commission a pris connaissance de l'état nominatif des objets. Cette pièce importante adressée à M. le maire accompagnait l'envoi ; remise par lui au président de la commission, elle est restée ouverte sur le bureau, et relatait ce qui suit :

## ÉTAT DES MATÉRIAUX

composant la caisse P. No 1 adressée à M. L. Hovius, maire de Saint-Malo, provenant d'un fond de navire trouvé enseveli sous cinq pieds environ de vase, dans une anse de la rivière Saint-Charles.

## PIÈCES EN FER

No 1 Boulon provenant de la liaison de l'étrave.—No 2, Pièce trouvée sous le navire, placée en partie sur le fond et sur le côté de l'échouage. Il en reste d'autres sous le navire.—No 3, Boulon de liaison de l'arrière du navire.—No 4, Cadène : pièce unique.—No 5, Organeau à piston : pièce unique.—No 6, Manche d'une cuiller dite à pot : pièce unique.—No 7, Un morceau de cheville ou boulon.—No 8, Un hameçon : pièce unique.—No 9, Une série de douze clous de vaigrage et de bordage.

## PIÈCES EN BOIS DE DIVERSES ESPÈCES

No 1, Une pièce de gabord.—No 2, Une pièce dite genou.—No 3, Une pièce d'une varangue du milieu.—No 4, Une pièce d'un bordage du dehors.—No 5, Une pièce dite vaigre.—No 6, Une pièce près du gabord.—No 7, Une série de 12 pièces de bois, supposées chêne, orme, châtaignier, etc.—No 8, Un paquet d'une substance qui ressemble à de la mousse,

Plus 6 fragments de pierres ou galets trouvés vers l'arrière du navire. La totalité du lest en pierres trouvé à bord, peut être évaluée à 2 tonneaux environ. Un boulet du poids de 24 livres a été trouvé avec le lest ; ce projectile, pièce unique, resté à Québec, a été mal fondu, il présente une concavité d'un pouce de diamètre.

## OBSERVATIONS

faites sur le fond et la forme de cet ancien navire par le capitaine G. Cyr, de Saint-Servan, et le constructeur, M. Robitaille, âgé de 75 ans,

Un morceau présumé d'orme, d'environ 7 pieds, est placé dans la partie de la quille dite brion ; ces pièces étaient réunies par des boulons à clavettes. La carlingue porte dans son milieu 10 pouces, elle est formée de trois à quatre pièces liées par des boulons. On trouve au-dessous des varangues, vis-à-vis chaque joint du bordage ou du lambris, une tringle d'un pouce d'épaisseur, garnie d'une couche de goudron liée à une substance qui ressemble à de la mousse. Les varangues vers le milieu portent 8 pouces, et dans le bout 6 pouces  $\frac{1}{2}$ .

On remarque que cette construction a été faite avec beaucoup d'élanement : Le vaigrage a 2 pouces d'épaisseur. L'acculement de la maîtresse varangue pouvait avoir environ 4 pouces. Le dessous du navire est sans quille ; la recherche de cette pièce n'a offert aucun résultat ; attendu le mauvais état du fond de ce navire, il est impossible de dire si l'ancien était rond ou carré.

Québec, Bas-Canada, le 28 septembre 1843.

Ont signé : JOSEPH HAMEL, J. C LAMARRE-PIQUOT.

## EXAMEN DE LA COMMISSION

## PIÈCES EN FER

No 1. *Boulon de l'étrave*.—La commission observe que des boulons d'une forme semblable sont encore en usage de nos jours : cette observation s'applique à toutes les autres pièces en fer en général. Toutefois, les clous employés dans le vaigrage et le bordage lui ont paru d'une dimension exorbitante eu égard à leur destination, à moins qu'ils n'aient été employés en guise de chevilles ; des gournables seules se trouvent dans les pièces de la membrure ; quant à la forme de ces clous, les têtes sont plus fortes que celles qu'on leur donne actuellement, et le corps de chacun d'eux est aussi plus allongé (20 à 26 centimètres).

Portant ensuite son examen sur l'état matériel desdites pièces en fer, la commission a été étonnée de leur parfaite conservation ; cependant le manche de cuiller et l'hameçon ont plus souffert que le reste, sans doute à cause de la position qu'ils occupaient dans la vase qui enveloppait tous les débris, peut-être encore par la qualité des métaux avec lesquels ils ont été confectionnés, ou leur usure au moment de leur submersion.

## PIÈCES EN BOIS

La pièce No 1 est en sapin bien conservé ; sur le côté extérieur on distingue une autre pièce clouée. La coëture entre elles est remplie de mousse et recouverte par une tringle en chêne, assujettie par des clous ; dans la partie adjacente à la quille, la commission a pareillement observé une tringle taillée en grain d'orge, dans laquelle se trouve aussi une couche de mousse, qui paraît tenir lieu de calfatage : procédé dont on a conservé le souvenir dans notre port.

La pièce No 2 est en orme ; ce bois devenu spongieux est sans consistance. La pièce No 3 en chêne, est dans un bon état de conservation. Les pièces No 4 et No 5 sont en chêne bien conservé. La pièce No 6 est en sapin, ce bois a paru également bien conservé. Sous le No 7 se trouvent plusieurs débris, chêne, orme et châtaignier ; le mauvais état de ces pièces n'a pas permis à M. Jos. Hamel et Lamarre-Piquot d'assigner la place que chacune d'elles occupait dans le navire. No 8, la commission a cru reconnaître de la mousse dans la substance que contient le paquet envoyé sous ce nom.

Les derniers objets qui composent l'envoi sont six galets pris parmi ceux qui servaient de lest au navire ; ils paraissent appartenir aux granites et aux grès et ressemblent à ceux de nos grèves. Aux observations faites sur les lieux par le capitaine G. Cyr et le constructeur Robitaille, qui donnent à cette construction beaucoup d'élanement, la commission pense devoir ajouter que, d'après la figure des pièces, varangue, genou, gabord, vaigre et bordage, le fond du navire devait être plat et en forme de sole, et que, par l'échantillon desdites pièces, il pouvait jauger soixante tonneaux.

Les membres de la commission, avant de se séparer, émettent le vœu que M. le maire de Saint-Malo veuille bien assigner un local spécial pour le placement de ces précieux débris échappés à l'oubli des temps après plus de trois siècles d'abandon. A défaut d'un monument semblable à celui que les Canadiens reconnaissants viennent d'élever à la mémoire de notre célèbre compatriote, ces débris, qui réveillent un religieux souvenir, rappelleront sans cesse aux générations malouines la gloire de Jacques Cartier et celle du pays où il naquit.

CH. CUNAT ; A. DEPASSE, avocat ;  
LEGUEN-LACROIX ; B. MICHEL  
M. GILBERT.

# LA REINE D'HAWAÏ

## EN VISITE CHEZ LES LÉPREUX DE MOLOKAI

---

Au nord des milliers d'îles qui peuplent le Pacifique se trouve l'archipel d'Hawaï, le plus petit des royaumes de ce monde, le seul de l'Océanie possédant une histoire et son indépendance. C'est un pays qui mériterait d'être plus connu, au sol riche, pittoresque, habité par une population canaque très européenne et un nombre considérable d'étrangers. Sous l'influence du grand voisin, les Etats-Unis, ce qu'on appelle la civilisation moderne, avec tous ses perfectionnements, a pénétré là, apportant aux indigènes un confortable d'existence qui leur était inconnu, mais leur imposant aussi des habitudes et des travaux qu'ils ne peuvent supporter. Partout cette civilisation est ennemie mortelle de l'indigène qui, victime de la loi du plus fort, disparaîtra sous peu pour laisser place à l'envahisseur, la race blanche ; mais cette lutte de l'avenir contre le passé affecte en Hawaï la forme la plus terrible et la plus douloureuse ; le Canaque qui, autrefois, nu au ciel, mangeant des poissons et des fruits, vivait fort et vigoureux ; aujourd'hui, se nourrissant bien, dans des maisons closes, meurt de la lèpre.

J'étais de passage à Honolulu, au mois d'avril dernier (1891), lorsque la nouvelle reine, S. M. Liliuokalani commençant le voyage traditionnel à travers ses Etats, décida que sa première visite serait pour les plus malheureux de ses sujets, les lépreux, de par la loi séparés du reste de la population et transportés sur un coin de l'île de Molokai. Désireux de me rendre compte *de visu* de l'existence imposée à ces parias et en même temps de rendre hommage à la mémoire du P. Damien, le premier Européen venu par un sublime dévouement vivre et mourir au milieu des lépreux, je sollicitai l'autorisation de faire partie du voyage.

Le dimanche 26 avril, à 10 heures du soir, nous quittons Honolulu sur le *Likiliki*, un petit vapeur frété pour la circonstance. La reine, sa suite et quelques invités occupent le pont, où l'on a jeté

des matelas et des nattes pour la nuit ; tout le reste du bateau est encombré par 200 indigènes allant voir leurs parents lépreux. La foule est grande sur le quai, et malgré le triste but du voyage on sent dans l'air comme une atmosphère joyeuse ; ceux qui restent poussent des vivats en l'honneur de la reine et les partants des guirlandes de fleurs au cou, la guitare au bras, chantent. Un festin ou une danse, un départ pour une autre île ou un enterrement ne peuvent avoir lieu sans musique et sans fleurs, les deux éléments premiers de l'existence canaque.

A mesure que nous nous éloignons du port, le bruit diminue ; la reine, revêtue d'une longue chemise noire, l'*holoku* national, est couchée sur une natte ; un enfant, qui, par la tradition, doit être de sang noble, agite sur sa tête un *kahili*, sorte de long plumeau, marque distinctive de l'autorité ; près d'elle son premier ministre, ses dames d'honneur et quelques officiers de sa suite. Aucune barrière ne sépare la souveraine de ses sujets, qui se tiennent respectueusement à distance ; parfois elle appelle l'un d'eux par un signe, et il s'approche en se traînant sur les genoux. Malgré cette apparence de servilité, consacrée par de vieilles coutumes, on voit qu'il y a entre la reine et ses sujets sympathie et communauté de sentiments, elle les connaît tous par leur nom, leur parle avec une tendre familiarité, s'informant de leur santé et de leurs enfants. Eux répondent simplement, sans timidité, d'un ton un peu traînant.

Puis un vieux Canaque se lève et commence un discours ; il parle facilement avec des inflexions de voix justes, le geste est noble, expressif, et toutes ces faces bronzées, aux grands yeux doux, paraissent attentives, intéressées. Un voisin m'explique en très bon anglais le sujet traité ; c'est une sorte d'homélie historique, de panegyrique des anciens rois et des anciens chefs depuis le grand Kamehameha. L'orateur raconte la gloire des ancêtres, leurs hauts faits d'armes, la beauté du royaume ; c'est ce que nous appelons chez nous un discours patriotique, avec cette différence qui n'est question que du passé. A cet orateur en succède un autre qui donne des conseils de prudence pour le lendemain, ce qu'il ne faut pas faire surtout, et il nomme chaque chose, sans qu'aucune des jeunes filles présentes pense à rougir. Peu à peu le silence se fait, chacun s'installe pour la nuit.

Je renonce au sommeil, le lit canaque manque par trop de molleux, et vais m'asseoir sur la passerelle avec le supérieur de la mission française à Honolulu, un vieux prêtre breton qui habite en

Hawaï depuis quarante ans. Il me raconte combien tout est changé depuis son arrivée aux îles ; en véritable apôtre du vieux temps il n'a pas une très grande admiration pour la rapidité avec laquelle la civilisation, la richesse et la prospérité ont pénétré dans le royaume.

—La Canaque était bien meilleur autrefois, me dit-il en poussant un soupir ; sa nature primitive était bonne, il n'était qu'ignorant ; nous avons cherché à lui apprendre ses devoirs, d'autres lui ont parlé de ses droits, c'était mettre un couteau affûté entre les mains d'un enfant.

Et le brave supérieur entame ce thème favori des vieilles gens ; " Autrefois c'était bien mieux." Je l'amène peu à peu à me parler de la lèpre et il me donne des détails que je résume ici.

La maladie paraît avoir été importée vers 1850 par les Chinois ; depuis lors elle n'a cessé de se développer ; on dit même qu'une épidémie de petite-vérole ayant mis à la mode la vaccination, la lèpre a été inoculée à beaucoup et qu'aujourd'hui il y a bien peu de familles indigènes qui ne soient atteintes. Pendant longtemps on ne pensa pas aux mesures préventives, le Canaque, essentiellement insouciant, ne voyait que la souffrance, sans penser au danger ; ce n'est qu'en 1865 qu'on décréta le transport sur la côte septentrionale de Molokaï de tous les lépreux du royaume. L'exécution de cette loi ne fut pas facile : ceux qu'elle visait résistèrent, se retirant dans les montagnes, soutenus par la population. On organisa une véritable chasse à l'homme et il fallut aux autorités plusieurs années pour s'emparer de huit cents lépreux.

C'est à cette époque que le P. Damien, membre de la Congrégation de Picpus, fut envoyé à la mission française d'Hawaï ; il passa d'abord plusieurs années dans l'intérieur des îles, se transportant d'un endroit à l'autre pour les besoins de son ministère ; il s'assimilait aux indigènes, apprenait leur langue et leurs habitudes. En 1873, ayant un jour entendu son évêque, Mgr Maigret, exprimer le regret qu'il n'y eût pas de prêtre à la léproserie, le P. Damien s'offrit à remplir cette tâche douloureuse ; il avait trente-trois ans, était vigoureux, d'un caractère gai et sociable ; il se condamna à vivre seul Européen, dans le milieu le plus triste et le plus humble qui soit au monde, et pensant bien qu'il serait un jour victime de son dévouement.

Lorsque le P. Damien arriva à Molokaï, les choses n'étaient pas dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui ; le gouvernement n'en-

voyait des provisions que pour les plus malades ; les lépreux devaient cultiver leurs champs pour trouver leur nourriture ; ils vivaient misérablement, tout était à créer. Le missionnaire se mit à l'œuvre, servant d'intermédiaire entre les lépreux et les autorités d'Honolulu, cherchant à provoquer la charité, non seulement en Hawaï, mais dans tous les pays, et en même temps mettant un peu d'ordre dans la léproserie, recueillant les orphelins, encourageant ceux qui souffraient, soignant leurs plaies, apprenant à tous à se construire des cabanes et à s'occuper utilement. Peu à peu, l'opinion publique s'en mêla, des secours arrivèrent nombreux, les Chambres hawaïennes votèrent des sommes considérables ; on trouva, à prix d'or, un médecin disposé à s'établir à Molokaï ; on fit venir des sœurs Franciscaines pour prendre soin des enfants. Le P. Damien, après onze ans de séjour, était, lui aussi, devenu lépreux ; mais, malgré cela, ne cessa pas, jusqu'au dernier moment, de donner tous ses soins à son œuvre, dont il avait le droit d'être fier. Au mois de mars 1889, les plaies qui couvraient son corps se fermèrent et devinrent noires ; il savait très bien que c'était la mort, et le 28 du même mois il expirait, après seize ans de résidence à Molokaï, heureux du résultat obtenu, consolé d'avoir fait pour ses semblables tout ce qu'il est possible à un homme de faire.

Et tandis que le supérieur me parlait de son frère en religion, devenu martyr, les larmes lui coulaient des yeux.

— Hélas ! me dit-il en matière de conclusion, ce n'est pas le premier de notre mission qui soit mort de la lèpre . . . et ce ne sera pas le dernier :

Puis, redevenant lui-même, avec une simplicité de cœur admirable, il me dit d'un air presque joyeux :

—Après tout, ils ne sont pas tant à plaindre, ils vont plus vite au ciel . . .

La conversation tombe ; nous avons encore en perspective plusieurs heures de nuit, et, bercé par un large roulis, mon compagnon s'assoupit.

\* \* \*

La première lueur du matin, un peu avant cinq heures, éclaire la terre sur laquelle nous nous dirigeons. L'île de Molokaï apparaît dans son ensemble avec son amas de montagnes, ses falaises droites et sa côte inabordable. La convulsion volcanique qui a formé l'ar-

chipel d'Hawaï paraît avoir été là particulièrement violente et irrégulière, les pics sont plus nombreux, les vallées plus profondes, cette île est bien digne de son nom indigène, *la terre des précipices*.

Le *Likiliki* tourne une pointe ; nous sommes en face de la léproserie.

C'est une plaine vallonnée, entourée par la mer de trois côtés et séparée du reste de l'île par une muraille de rochers inaccessibles de 800 mètres de haut. Cette partie de terre semble une excroissance poussée au flanc de *Molokaï*, une large scorie, tombée là tout exprès pour isoler du reste de l'humanité une population dangereuse. La vue panoramique produit déjà une triste impression : le site est sauvage, écrasé par la montagne, aucune culture, très peu d'arbres, partout des blocs de rochers et dans les creux une herbe grasse, avec un vent violent venant du nord qui souffle toujours en tempête. De chaque côté de cette plaine, près de la mer, au pied de la gigantesque muraille, s'abrite un gros village, composé de petites maisons isolées les unes des autres. A la distance où je me trouve, on dirait le contenu de plusieurs boîtes de jouets d'enfants renversés sur une table. Puis les détails se précisent : on distingue les clochers des églises ; un bâtiment plus vaste, entouré d'une palissade, l'hôpital ; quelques maisons mieux construites et peintes au clair ; tout à fait sur le bord de l'eau, un grand hangar, les magasins du gouvernement ; auprès un petit embarcadère enguirlandé de feuillage, envahi par la foule ; beaucoup d'hommes et de femmes à cheval, les premiers vêtus à l'européenne et les autres du classique holoku de cotonnade aux couleurs vives, cette sublime invention des missionnaires anglais, qui a le double avantage de développer la modestie des populations primitives et le commerce des fabricants de Manchester.

Le *Likiliki* jette l'ancre en face du village de Kalavao, je descends à terre par la première embarcation ; les deux prêtres catholiques qui résident à la léproserie et l'agent du gouvernement nous reçoivent, nous échangeons des poignées de main et des compliments, et nous nous dirigeons vers le presbytère en traversant la foule des lépreux rassemblés pour faire honneur à leur reine et recevoir leurs parents et amis.

Je n'avais jamais vu un lépreux, et je m'étais formé cette conviction que les descriptions déjà faites étaient exagérées, poussées intentionnellement au noir par leurs auteurs pour donner plus de relief au tableau. Je suis donc venu à *Molokaï* décidé à ne rien

regarder à travers le prisme du sentiment, et malgré cela, je dois l'avouer, le spectacle que j'ai eu sous les yeux m'a paru plus terrible et plus répugnant que celui qu'inventerait l'imagination, et j'ai ressenti la plus forte, la plus douloureuse impression de ma vie.

Un malade que nous voyons, dans un lit d'hôpital, même couvert de plaies et d'ulcères, est dans son cadre ; c'est le membre souffrant d'une société que l'on entoure de soins et de tous les moyens possibles de guérison ; il fait naître seulement la sympathie et la pitié ; mais lorsque, sur une île séparée du monde, dans le plein air et le soleil, toute une population, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux, allant et venant, vaquant aux soins de leur ménage, se promenant à cheval ou assis au seuil des maisons, apparaît victime de cette maladie épouvantable, on se sent pris d'horreur, sous l'empire d'une crispation nerveuse qu'il est impossible de surmonter.

Le mal s'attaque surtout à la face et aux extrémités. La figure et les mains ne sont souvent qu'une plaie suppurante ; les cils et les sourcils sont rongés, les yeux mi-clos ; beaucoup ont des trous à la place du nez et des oreilles ; d'autres ont perdu un pied ou une main tombés en pourriture. Certains semblent honteux, cachent sous un linge maculé les parties les plus malades ; la plupart ont perdu tout respect humain, étalent leurs ulcères auxquels ils ne paraissent pas penser. C'est un spectacle inoubliable, un de ceux qui hantent les nuits d'insomnie, qui donnent un aperçu sur le monde d'en bas et explique la répulsion qu'ont, dans tous les temps et dans tous les pays, produite les lépreux.

Le presbytère où nous sommes entrés est une jolie maison, dans le même enclos que l'église ; autour, des massifs de fleurs ; à l'intérieur, tout est neuf et confortable : dans le salon, une grande bibliothèque pleine de livres saints et d'ouvrages de médecine ; en face du bureau, surchargé de journaux et de papiers, un grand crucifix, dont la vue doit être souvent bien utile. Là habite seul un jeune prêtre, le P. Vandelin, le successeur du P. Damien, son assistant réside à Kalavao, l'autre village. Il est tout joyeux de la visite de son supérieur, et comme en causant je le félicite de son dévouement et de son abnégation, il me répond :

—Mais, cher monsieur, je vous assure que je ne suis pas un héros ; Monseigneur m'a envoyé ici, je fais mon devoir aussi bien que possible, et sans me préoccuper de l'avenir qui est entre les mains de Dieu.

Combien tout autre courage est peu de chose à côté de celui-là !

L'évêque d'Honolulu me racontait d'ailleurs qu'après la mort du P. Damien, il avait envoyé une circulaire à tous ses prêtres pour demander ceux qui étaient disposés à aller à Molokaï, et qu'à l'exception de deux ou trois, que l'âge et la maladie rendaient incapables d'un travail aussi pénible, tous avaient réclamé l'honneur du poste le plus dangereux.

On nous prévient que Sa Majesté débarque et nous revenons sur le bord de la mer. La fanfare des lépreux joue l'hymne national hawaïen, que reprend la fanfare de la reine. Aux habitants de la léproserie se sont joints les passagers du *Likiliki* ; il y a là plus de mille personnes ; chacun est sous l'empire d'une grande émotion produite par la venue d'un être cher ou la déception de ne pas voir celui qu'on attendait. La reine passe à travers la foule pour se rendre à sa voiture, en saluant autour d'elle de quelques mots canaques. Malgré le calme et la dignité dont elle ne se départ jamais, je vois deux grosses larmes qui lui tombent des yeux ; autour d'elle tout le monde pleure, c'est ce même sentiment de tristesse, répandu dans l'air, qui dominera toute la journée, et c'est bien la note voulue pour cette royale et lugubre visite.

Tout le monde se rend chez l'agent du gouvernement où doit avoir lieu une sorte de réception. La reine s'assoit dans un fauteuil, sous la vérandah, entourée de sa suite ; devant elle, dans le jardin, sont réunis tous les lépreux qui ont pu quitter leur maison. Un d'eux prononce un long discours auquel la reine répond en quelques mots. Le Canaque ne se lasse jamais d'écouter les orateurs très nombreux parmi eux et qui parlent à la façon de nos anciens romantiques ; élargissant les phrases, multipliant les répétitions, les images, les comparaisons prises toutes dans les beautés de la nature. Puis la musique se met à jouer et les discours reprennent. Cette cérémonie doit durer plusieurs heures ; nous en profitons pour rentrer déjeuner au presbytère. Nous sommes cinq à table et chacun fait ses réflexions ; le sujet est poignant, et je recueille mes renseignements des meilleures autorités en la matière.

(A suivre)

## CHRONIQUE DE QUÉBEC

---

Québec est, en ce moment, très peuplé et très désert.

Les Américains encombrant les places publiques, où ils se prennent mutuellement pour des Canadiens, et ils proclament que rien ne ressemble plus à un Yankee qu'un Québécois.

Les vrais Québécois, eux, sont presque tous à la campagne. Ceux qui n'y sont pas voudraient y être. On a beau être homme d'affaires, appartenir au conseil municipal, tenir bureau rue Saint-Pierre ou boutique rue Saint-Jean, on a toujours un certain fonds de poésie dans l'âme ; on aime entendre soupirer la brise dans les rameaux des grands arbres, admirer les blondes moissons et les cascades mugissantes, aller, le soir, sur la grève contempler l'orbe du ciel reflété dans les ondes de la mer, voir mourir à ses pieds la vague qui renferme une étoile dans ses plis.

Une frégate française, la *Naiade*, dont les principaux officiers sont fort distingués, est, depuis trois semaines, ancrée dans le port, la proue tournée, tantôt vers l'île d'Orléans, à marée montante, tantôt vers le Cap Rouge, à marée descendante, ce qui étonne énormément les gens de Montréal et de Joliette que les hasards de la vie ont conduits "dans nos murs", et qui sont peu au fait des influences lunaires sur notre pauvre planète.

\*  
\* \*

La terrasse Frontenac est toujours le lieu de promenade favori des étrangers comme des Québécois eux-mêmes. C'est là que la grande voix de l'histoire se fait surtout entendre, que l'exclamation fatigue les échos et règne en souveraine.

Tout auprès croissent quelques lilas, derniers vestiges de l'ancien Jardin du Gouverneur, devenu plus tard le jardin de l'école normale,

[Cette chronique nous est parvenue trop tard pour être insérée dans le numéro du mois d'août.]

où s'étaient jadis les laitues et les roses, les choux à têtes vertes et les boulets de canon. C'est dans ce jardin que l'on avait commencé à construire le monument élevé à la gloire commune des deux héros des Plaines d'Abraham, et c'est grâce à l'intervention anonyme d'un poète spirituel que l'on abandonna le premier projet et que l'on choisit l'emplacement plus convenable du Jardin du Fort pour l'érection de l'obélisque.

Le comité que lord Dalhousie avait formé, au mois de novembre 1827, pour s'occuper de cette érection, avait offert une médaille d'or à l'auteur du meilleur projet d'inscription, et l'admirable épigraphe :

MORTEM. VIRTUS. COMMUNEM.  
FAMAM. HISTORIA.  
MONUMENTUM. POSTERITAS. DEDIT.

fut composée par le docteur John-Charlton Fisher, de Québec, qui obtint le prix.

D'après le premier projet de lord Dalhousie, raconte M. Chauveau, "le monument devait s'élever dans le jardin d'en bas, qui était alors une sorte de potager. La première pierre y avait été posée. On trouva que c'était un lieu peu digne, et un malicieux écrivain adressa une lettre à la *Gazette de Québec* dans laquelle il signalait cette incongruité. La médaille n'étant pas encore adjugée, il proposait l'inscription suivante :

"Jadis dans les combats balançant le destin,  
"Voilà Wolfe et Montcalm priapes d'un jardin!"

"Et il ajoutait : *A moi la médaille!*

"Cette espièglerie, qui eut du succès, fut généralement attribuée à M. Isidore Bédard. . . . Elle ne fut point étrangère au choix du site bien préférable où l'obélisque fut élevé."

\*  
\* \*

Le docteur N.-E. Dionne vient de faire paraître un ouvrage intitulé : *La Nouvelle-France de Cartier à Champlain*. Je ne cache pas que le titre de ce fort volume de près de quatre cents pages m'a tout d'abord fort surpris. De Cartier à Champlain, au Canada, mais c'est la nuit, le silence, l'oubli profond! . . . — Je le croyais ainsi, comme, du reste, à peu près tout le monde. Je me

trompais. Grâce aux recherches patientes et aux découvertes vraiment extraordinaires de M. Dionne, on sait maintenant que des vaisseaux ont souvent navigué sur les côtes de Terre-Neuve et dans les eaux du Saint-Laurent durant la période comprise entre 1540 et 1603. Que dis-je ? on connaît les noms de ces vaisseaux qui ont ainsi, dans ces temps reculés, sillonné les eaux canadiennes ; on a le chiffre exact de leur tonnage, les noms de leurs capitaines !

Non seulement M. Dionne nous donne connaissance d'un grand nombre de faits absolument ignorés ou oubliés, mais encore il sait les mettre en lumière et en tirer des déductions pleines de justesse. Ce que l'on pourrait prendre tout d'abord pour un simple volume est réellement un livre. Il y a plus que de l'historiographie dans cet ouvrage, il y a de l'histoire.

\*  
\* \*

Au mois d'août 1871, il y a juste vingt ans, l'historien Francis Parkman, étant à Québec, demanda à l'un des prêtres du séminaire de cette ville, M. Adolphe Legaré, de lui procurer un copiste intelligent pour l'aider à transcrire des extraits de certains ouvrages précieux conservés dans la bibliothèque de l'université-Laval. M. Legaré mit alors l'historien américain en relations avec un jeune étudiant en médecine qui ne demandait pas mieux que d'utiliser les loisirs de ses vacances en se créant quelque pécule pour faire face aux éventualités jusqu'à la saison nouvelle. Ce jeune homme était le docteur Dionne, qui venait de quitter le grand-séminaire, où il avait passé deux ou trois ans. Parkman fit plus que payer le jeune homme de sa copie : il lui donna une vocation ; il lui communiqua cette passion des études historiques qui, aujourd'hui, le conduit rapidement et sûrement aux honneurs mérités.

\*  
\* \*

Une nouvelle œuvre de l'infatigable auteur a suivi de quelques semaines à peine la publication de l'ouvrage dont je viens de parler. C'est le premier volume d'une vie de Champlain—du grand citoyen et du grand chrétien qui fut le père de la Nouvelle-France et de la nation canadienne,—vie largement tracée et écrite dans un style qui dénote l'expérience et la maturité du talent.

Nous devons la plus vive reconnaissance au docteur Dionne et à toute cette phalange d'auteurs laborieux et patients qui, d'Ottawa,

de Montréal, de Québec et d'ailleurs, communiquent au public les fruits de leurs veilles et nous procurent à tous de si pures et si douces jouissances.

\* \* \*

Il m'est tombé sous la main, il y a quelques jours, une revue et un journal publiés à Montréal. Dans l'un et l'autre il était question du mot attribué à Henri IV : *Paris vaut bien une messe*. La vérité est que ce mot n'est pas de Henri IV, mais du baron de Rosny, duc de Sully, et que les circonstances dans lesquelles il fut prononcé lui donnaient un sens différent de celui qu'on lui prête généralement.

Le roi, après sa conversion, ayant un jour reproché au duc de n'être pas allé à la messe comme il venait de le faire lui-même, le gentilhomme répondit qu'il n'avait pas les mêmes raisons que son souverain de rendre grâces à Dieu, et il ajouta : *La couronne vaut bien une messe*.

Je n'apprécie pas ; je raconte.—(Voir *Bibliothèque elzévirienne* de P. Jannet, p. 172-73).

L'histoire est pleine de ces mots apocryphes.

Tous les peuples ont, en outre, leurs légendes qui souvent s'installent sans façons à la place de l'histoire. Nous avons aussi les nôtres, dont la plus récente est celle de cet homme au cœur d'or, aux formes athlétiques, bon enfant et ardent patriote, dont on a trop oublié de faire l'éloge vrai, comme l'a si bien dit M. Hector Fabre, et que l'on a transformé en héros invraisemblable, lançant, d'un bras puissant, les locomotives à travers les plaines de l'Ouest et par dessus les Montagnes Rocheuses ; conduisant quarante mille familles dans les régions boréales ; créant à lui seul une troisième France ; puis, traversant les mers, s'offrant à dessécher les Marais Pontins d'un simple souffle de sa poitrine et de son génie !

On a dit que les légendes sont la poésie de l'histoire, et je m'incline volontiers devant cet axiome ; mais comment pourra-t-on, à distance ou dans l'avenir, faire la part de la vérité et celle de la fantaisie, dire exactement où finit le réel et où commence la fiction ?

\* \* \*

C'est Beaumarchais, je crois, qui a dit qu'en France tout finit par des chansons. Il n'en était pas autrement dans la Nouvelle-France.

même au temps des plus cruelles épreuves. Au lendemain de la bataille de Carillon, Montcalm envoyait à sa mère deux chansons composées sous la tente, après la victoire. L'une d'elles, "en style des poissardes de Paris", est fort curieuse. En voici deux couplets :

Soldats, officiers, généraux,  
Chacun en ce jour fut héros ;  
Aisément cela se peut croire.  
Montcalm, comm' défunt Annibal,  
S'montrait soldat et général.

(PARLÉ : *Sapregué, s'il y avait quelqu'un qui ne l'aimit point !.....*)

Je veux être chien,  
A coups d'pieds, à coups d'poings,  
J'lui cass'rais la gueule et la mâchoire !

N'oublions pas monsieur d'Lévis,  
Qui s'trémoussait comme un' furie ;  
Aisément cela se peut croire.  
Dame ! on n'manquit jamais d'valeur  
Dans la famille de Not' Seigneur !

(PARLÉ : *Sapregué, comme sans sa cousine j'étions flambé !.....*)

Ces doubles chiens,  
A coups d'pieds, à coups d'poings,  
Nous auraient cassé la gueule et la mâchoire !

On fait évidemment allusion, dans ce dernier couplet, à la tradition d'après laquelle la famille du chevalier de Lévis remontait à la tribu de Lévi. "Un auteur nous montre un membre de la famille de Lévis, se faisant peindre, rendant, le chapeau à la main, visite à la sainte Vierge, qui lui dit : *Mon cousin, couvrez-vous.*"—(*L'intermédiaire des chercheurs et des curieux*, tome V, col. 31.)

D'après une version que j'ai lue quelque part, l'inscription se lisait comme suit :

"—Couvrez-vous, mon cousin.  
"—C'est pour ma commodité, ma cousine."

\* \* \*

Mais nous voilà bien loin de Québec. Nous avons eu, ces jours derniers, la visite de M. Alexis Delaire, secrétaire de la société des économistes de France, ami de M. LePlay et l'un des continuateurs

de son œuvre. C'est un homme extrêmement distingué. Il est parti pour aller rejoindre, à Montréal, le contre-amiral Cavelier de Cuverville, qui va bientôt revenir à Québec. Le jeune baron de Vaux est en ce moment dans notre ville. M. le vicomte de Saint-Phalle nous est revenu, M. Claudio Jannet va bientôt nous arriver ; il retrouvera, à Québec, à Montréal et dans tout le Canada français, des connaissances et des amis qui ont gardé de lui le plus excellent souvenir.

\*  
\*  
\*

Depuis la semaine dernière, les nuits sont fraîches et vraiment délicieuses. Les astéroïdes s'en donnent dans l'azur ! On sait qu'au mois d'août et au mois de novembre, un grand nombre d'entre eux font vers la terre des pique-niques dont ils ne reviennent pas.

Les étoiles filantes, disent les astronomes, sont des astéroïdes qui achèvent de se consumer avant de toucher la terre. J'en suis charmé. En tout cas, c'est très aimable à voir. J'en ai bien compté une trentaine, l'autre soir, en moins d'une heure. On dit que, dans la nuit du 27 novembre 1871, le Père Secchi a pu observer quatorze mille étoiles filantes ! Comment s'y est-il pris pour les compter ? je n'en sais rien ; mais il était homme à les obliger à s'inscrire sur un registre en traversant l'espace. J'ai vu, à Rome, le météorographe du savant jésuite : c'est vraiment merveilleux.

ERNEST GAGNON.

Québec, août 1891.

# FABLE

---

## L'ÂNE ET LE BŒUF

Un âne philosophe et d'humeur naïve,  
Un jour de chaleur excessive,  
Recherchant la fraîcheur des eaux,  
Vit l'homme qui menait abreuver ses troupeaux.  
L'âne en fut attendri jusqu'au fond de son être,  
Félicita le bœuf des bontés de son maître ;  
Il enviait presque son sort ;  
Lorsque le bœuf lui dit : Ne t'émeus pas si fort,  
L'homme a son intérêt pour agir de la sorte  
Et ne soigne si bien que ce qui lui rapporte ;  
Sa tendre prévoyance est pour nous un danger :  
Il nous engraisse, ami, mais pour nous égorger.

# LES NOELLET <sup>(1)</sup>

---

## DEUXIÈME PARTIE

### XXVI

(Suite et Fin)

Son visage rude et triste s'épanouissait toujours un peu quand il voyait ce Louis Fauvêpre que l'amour avait converti à la terre. Un bon rayon d'espérance lui réchauffait l'âme. Il apercevait un avenir prochain où la métairie, mieux travaillée par des mains jeunes, rapporterait plus encore à ses maîtres, où lui-même se déchargerait des plus lourdes besognes, et se donnerait moins de tracas et de fatigue. Car, sans être âgé, il se sentait usé. Il était à ce point de la vie où les ambitions se retirent des postes lointains et se replient peu à peu vers le foyer, comme vers la halte suprême. Les marraines ne l'avaient-elles pas vu, pour la première fois, semer des volubilis et d'autres menues graines au pied de la treille de vigne, et prendre goût à fleurir le devant de sa maison ?

Lors donc que le jeune homme fut assis de l'autre côté de la table, Julien Noellet dit joyeusement :

— Va me chercher une bouteille de muscadet, Marie : nous boirons aujourd'hui à vos noces qui viennent.

Et il ajouta pour Louis Fauvêpre :

— Le temps est lourd ; m'est avis que nous aurons de l'orage ce soir.

— Peut-être, dit le jeune homme, et ce sera bon pour les vesceaux qui souffrent de la sécheresse.

— Tu dis bien, Louis Fauvêpre, un peu d'eau leur ferait du bien, et aux froments aussi.

— Ils sont beaux vos froments, maître Noellet ; vous verrez que pour mon entrée à la Genevière vous aurez vos greniers pleins.

— Ça sera toujours comme ça, maintenant, mon ami : tu m'as ramené la chance.

(1) De la livraison de février à celle-ci.

Marie, en ce moment, posa la bouteille et deux verres sur la table. Et comme elle regardait du côté des étables, par la porte demeurée ouverte :

—Que voyez-vous donc ? demanda Fauvêpre.

—Deux pies qui chantent, répondit-elle : nous allons avoir de la compagnie.

Elle était naïve cette grande et belle fille ; elle répétait, non sans y croire un peu, ce qu'elle avait toujours entendu dire : " Quand deux pies chantent, c'est de la compagnie qui arrive ".

—Bah ! dit Fauvêpre, qui pourrait venir ?

—Personne, répondit Julien. Autrefois, le dimanche, sitôt vêpres dites, c'était à la Genevière une procession de marraines avec leurs petits gars, ou de métayers qui avaient affaire à moi. Mais quand il y a eu du deuil dans une maison, vois-tu, ça fait fuir le monde. Les pies se trompent.

Il n'avait pas achevé sa phrase que le facteur apparut, sa canne passée sous le bras, et entra en secouant ses souliers poudreux.

—Tu as donc vu les verres sur la table ? dit le métayer.

—Non, j'ai là une lettre pour vous.

Les yeux de Fauvêpre et des deux femmes se portèrent aussitôt sur Julien Noellet, qui se leva, saisi d'un grand trouble.

—D'où vient-elle ? demanda-t-il avec effort.

Le facteur fouilla dans sa gibecière de cuir, et répondit :

—De Fontainebleau.

—Je ne connais pas ce nom-là, reprit Julien, est-ce que c'est loin de Paris ?

—A peu près comme d'ici Nantes, dit le facteur.

Et il tendit la lettre au métayer.

Celui-ci la prit dans sa main toute tremblante ; il considéra un instant l'écriture.

—Non, dit-il lentement, ça n'est pas lui.

Et voyez cette contradiction humaine : il avait juré de refuser toute lettre de son fils, et cependant, quand il reconnut que celle-là n'était pas de lui, ses yeux se remplirent de larmes.

—Tiens, dit-il, Louis Fauvêpre, lis donc à ma place : je n'ai pas la vue assez claire aujourd'hui.

Le facteur s'éloigna, et le jeune homme, brisant l'enveloppe, lut à haute voix :

“Fontainebleau, 16 avril 188...

“ Monsieur Noellet, je vous écris, mû par la sincère amitié qui m’anima toujours pour votre fils, depuis que j’eus le plaisir de le connaître à Paris, quai du Louvre.

“ Pierre n’est plus tel qu’il a été. La vie, qui semblait lui sourire, s’est tout à coup assombrie pour lui. La cruelle déception du 28 décembre l’a désespéré, et lui a fait perdre toute vigueur et tout ressort. Il ne fait plus rien, il est malade, sa position au *Don Juan* est compromise, m’assure-t-on. Le chagrin, l’oisiveté, l’absinthe, si dangereuse, le conduiraient promptement à la situation la plus déplorable, si quelque ami ne venait vous prévenir du danger. Ce rôle, je l’ai pris. Maintenant, c’est à vous d’aviser. Faites votre devoir : je crois avoir fait le mien.

“ Votre dévoué serviteur,

“ CHABERSOT.”

Quand Louis Fauvêpre eut fini de lire, il y eut un silence assez long. Cette lettre était en partie mystérieuse pour les habitants de la Genivière, à cause des formes trop peu simples du vieil humaniste et des événements, inconnus d’eux, auxquels il faisait allusion. Ce fut la mère Noellet qui, la première, rompit le silence.

— Pierre est malade comme l’autre ! s’écria-t-elle en fondant en larmes ; tu vois, il n’a même plus la force d’écrire !

— Est-ce une raison ? dit le métayer ; je lui ai défendu d’écrire, et cela suffit, je pense !

— Pauvre enfant ! reprit-elle. Et ça ne te fait rien, cette lettre-là ? Tu ne vois pas qu’il est malheureux ? qu’il est . . .

— Il est puni, dit Noellet ; je savais bien qu’il le serait, mais de quelle manière, voilà ce qu’on n’explique pas.

Il parlait sans rudesse, et son air, le son de sa voix, montraient bien que l’ancienne colère avait fléchi. Mais la mère Noellet était trop émue elle-même pour s’en apercevoir.

— Tenez, continua-t-il, voyant que Marie pleurait aussi, allez-vous en, les marraines ; vous n’empêcherez rien avec vos larmes. C’est avec Louis Fauvêpre que je veux causer de cette affaire-là.

Elles se retirèrent dans la chambre, et quand les hommes furent seuls :

— Le 28 décembre, demanda le métayer, qu’est-ce qu’il y a eu ?

— C’est le jour où vous m’avez accordé Marie, maître Noellet.

—Oui, je me souviens, après la guerrouée partie. Mais ce n'est pas de ça que parle la lettre. Comment dit-il ?

—La cruelle déception.

—Sais-tu ce que c'est ?

—Ma foi non.

—Il est malade, il a du chagrin, voilà qui est sûr, dit le père.

—Il boit, ajouta Fauvêpre, il s'enivre avec de l'absinthe, et c'est mauvais cela.

—Vraiment ?

—J'ai vu des hommes, au régiment, qui en mouraient.

—Qui en mouraient ! répéta le métayer.

Il cacha sa tête dans ses mains, réfléchissant à cette nouvelle si soudaine et si grave. Mais aucune idée ne lui vint : rien que des visions confuses de son fils et un grand trouble de cœur. Alors il prit la main de Louis Fauvêpre.

—Je ne peux me décider à rien, dit-il. Tiens, mon bon gars, conseille-moi : que faut-il faire ?

—Voulez-vous mon avis tout franc ?

—Dis-le.

—Allez chercher votre fils !

—Y penses-tu, Fauvêpre ? Aller vers lui, un gars qui m'a menti !

—Je le sais.

—Qui a été cause de la mort de Jacques, qui ne m'a fait que de la misère et de la honte depuis qu'il est homme . . .

Maître Noellet, dit résolument le jeune homme, le temps a passé là-dessus. Et puisque Pierre est malade à présent, vous ne devez plus penser qu'à une chose, c'est qu'il est votre enfant et qu'il a besoin de vous.

—S'il est malade, les médecins le soigneront là-bas, et s'il veut revenir, une fois guéri, il est d'âge à retrouver la route qu'il a prise pour s'en aller.

—Il ne la prendra pas tout seul, maître Noellet, après que vous l'avez chassé.

—D'ailleurs, il ne m'appelle pas ?

—La lettre vous appelle pour lui. Allez le chercher, maître Noellet.

—Et après ?

—Après, il sera temps de penser à mieux. Je ne sais pas ce qui arrivera, mais vous aurez fait votre devoir.

—C'est que je n'ai jamais voyagé si loin, dit Noellet ébranlé.

—Et bien, vous commencerez, répondit le jeune homme. On commence à tout âge. Si vous aviez besoin d'un compagnon, prenez Antoinette ; pas Marie, par exemple.

Le métayer réfléchit un peu, les sourcils rapprochés, la tête penchée sur sa poitrine.

Puis il se redressa, leva son verre à la hauteur de ses yeux.

—Tu es un homme ! dit-il. Buons à tes noces, Louis Fauvêpre, car nous n'avons pas bu encore !

Ils burent, reposèrent les verres sur la table et demeurèrent silencieux, tandis que les femmes, n'entendant plus rien, rentraient et cherchaient à lire sur le visage des hommes ce qui avait été décidé.

Au bout d'un moment, le métayer dit en regardant Fauvêpre :

—Oui, mon ami, j'irai chercher mon fils.

La mère Noellet joignit les mains :

—Qu'as-tu dis là ? s'écria-t-elle. Noellet, ne me trompe pas. Tu iras le chercher ?

Penchée vers eux, saisie d'une joie encore anxieuse, elle interrogeait des yeux tour à tour son mari et son gendre de demain, ne pouvant croire à tant de bonheur.

Noellet était plus pâle que de coutume, mais plus calme aussi et content de son courage. Louis Fauvêpre considérait Marie, tout fier de se sentir aimé, écouté, presque admiré dans sa famille nouvelle.

## XXVII

La mère Noellet commença aussitôt à préparer les bagages des voyageurs. Ce n'était presque rien : ils n'emportaient qu'un petit panier noir au couvercle fermé par une chevillette pouvant tenir quelques provisions, et, dans un mouchoir, un bonnet et un col blanc pour Antoinette, qui voulait faire honneur à Paris. Mais la métayère mit à trouver ces choses, qu'elle avait toutes sous la main, bien des fois le temps qu'il y fallait. De l'une à l'autre elle perdait la mémoire, et s'en allait, par un élan de tendresse, vers ce fils dont elle cherchait à s'imaginer le contentement, les premières paroles, quand il apparaîtrait sur le seuil de la Genivière. Car, maintenant qu'il était libre de rentrer, elle ne voulait pas même penser qu'il pût ne pas revenir. Revenir, n'était-ce pas le remède à tout ? Mon Dieu

comment ferait-elle pour supporter cette joie, elle qui ne l'avait jamais revu ! Lui-même qu'allait-il dire en voyant arriver à Paris son père et Antoinette, sa sœur préférée, toute éclatante de jeunesse, un liseron du matin ?

Ce cher enfant ! elle lui pardonnait si pleinement ses torts, qu'elle se demandait même si elle avait jamais eu au cœur d'autres ressentiment contre lui qu'un grand regret de ne plus l'embrasser. Lui ingrat ? Il ne fallait pas le connaître pour l'accuser ainsi. Il était si reconnaissant, au contraire des compliments qu'on lui faisait, quand il accourait de l'école, avec la croix d'argent que voici-là, justement dans l'armoire pleine de souvenirs... La maladie, le chagrin dont parlait la lettre, c'était d'avoir été chassé de la Genivière. Pouvait-il n'en pas souffrir, le pauvre, quand elle, presque une vieille femme, ne vivait plus qu'à demi de ne plus voir son Noellet ? Mais maintenant, c'était fini. Louis Fauvêpre,—ah ! le brave garçon !—avait décidé le père à ce grand voyage de Paris, et Pierre allait revenir, bien sûr.

Vingt fois elle se surprit à songer de la sorte, et chaque fois, elle se remettait à trotter, en se grondant elle-même d'avoir si peu la tête à soi dès qu'il s'agissait de son Noellet.

Quand elle eut achevé de remplir le panier, d'épingler le mouchoir et d'étendre sur deux chaises les vêtements bien revus et brossés des voyageurs, le métayer et ses filles dormaient déjà.

Longtemps avant le petit jour, tout le monde se leva, elle encore la première.

Elle alluma un feu de sarments, autour duquel il y eut des adieux répétés, des recommandations inutiles et douces, puis, dans le matin glacé, la Roussette entraîna Julien et Antoinette, bien émus de quitter la métairie.

La Roussette trottait toujours vite, sur ces jambes menues, comme une chevette des bois. De bonne heure elle arriva à Chalonnnes. La carriole fut remise à l'hôtel. Les voyageurs traversèrent à pied les ponts de la Loire, montèrent dans l'express de Paris, et, cahotés, roulés, ne s'arrêtèrent plus qu'à trois heures de l'après-midi, gare Saint-Lazare.

Julien Noellet avait passé tout le temps du voyage à causer avec un marchand de moutons, et Antoinette à regarder, par la portière, l'éblouissement des campagnes fuyantes.

## XXVIII

—Vous y voilà, à Paris, maître Noellet, dit le marchand de moutons en sautant sur le quai de la gare. Descendez la rue d'Amsterdam, la rue du Havre, traversez le boulevard Haussmann : en un petit quart d'heure vous serez rue Caumartin, près des grands boulevards, devant les bureaux du *Don Juan*.

Là-dessus il quitta les deux voyageurs légèrement épeurés de se trouver seuls si loin de chez eux.

Julien et Antoinette prirent la direction qu'on venait de leur indiquer, et commencèrent leur promenade à travers Paris, lentement, retardés à chaque croisement des rues par tant de voitures qui se suivaient. Sur le trottoir, dans le miroitement de la grande ville mise en fête par un jour de soleil, ils formaient un groupe original, ces deux paysans des Mauges : lui primitif, avec sa veste courte, ses cheveux retombants, sa physionomie austère, marchant à larges enjambées, comme s'il suivait sa charrue, sans plus d'étonnement ni de hâte ; elle toute mignonne, avec sa robe noire et sa coiffé de dentelle blanche, éblouie, attirée par mille choses nouvelles. Comme ils logeaient les boutiques, elle restait parfois un peu en arrière ; elle aurait bien voulu s'arrêter aux devantures : les modes, les bijoux, les primeurs d'Algérie ou du Midi débordant des mannequins, les étalages de lingerie, de poterie et de joujoux même, tout la tentait. Mais son père la prenant par le bras : "Viens-t-en, disait-il, Toinette, c'est ton frère que nous allons voir." Il ne pensait qu'à cet enfant, pour lequel il avait quitté la Genivière. Pour lui, Paris n'avait qu'un attrait : son fils. Et toute sa préoccupation était de savoir dans quel état il le retrouverait, comment il lui parlerait, comment il réussirait à l'emmener.

Naturellement, comme ils n'avaient ni la moindre connaissance de Paris, ni l'habitude de chercher les noms des rues sur les plaques bleues des carrefours, ils se trompèrent un peu, et arrivèrent place de l'Opéra. L'immense flot humain coulant à pleins bords sur les boulevards les enveloppa et ils n'avancèrent plus que difficilement, serrés l'un contre l'autre, dans la foule où leur passage causait une surprise rapide. On se détournait un instant. Antoinette émerveillée, ouvrait tout grands ses cils d'or. Ses seize ans étaient une chanson que tout le monde rimait, et rien que pour l'avoir effleurée, plusieurs se sentaient le cœur plus jeune. Un mot de bonne humeur

leur montait aux lèvres : la jolie fille ! Regardez-la, gens du pavé, c'est la campagne profonde, c'est le printemps qui passe. Et quand le printemps passe, les âmes volent !

Julien Noellet, las du bruit qui assourdissait ses oreilles habituées au silence, fit halte au coin du boulevard, et dit à sa fille :

—Antoinette, demande-leur où c'est, le journal. Nous n'arriverons jamais ; il y a trop de maisons ici.

—Ma belle enfant répondit un marchand d'oranges ambulante à qui Antoinette s'adressa, vous y êtes, deuxième à droite à deux pas d'ici.

Après quelques tâtonnements, elle trouva enfin la rue Caumartin et le numéro du *Don Juan*.

—Ici, dit-elle.

Le métayer, pour la première fois, regarda autour de lui avec curiosité : à sa gauche, le boulevard qu'il venait de quitter, à droite la rue qui fuyait et en face une porte cochère ouverte à deux battants sur un porche encombré de paquets de journaux ficelés. Au-dessus, à la hauteur de l'entresol, un transparent portait, en lettres rouges : "Le *Don Juan*, littéraire, mondain, financier, dix centimes."

Par l'escalier aux marches poussiéreuses le métayer monta, suivi d'Antoinette, et se trouva bientôt sur le palier, en face de deux portes : *administration*, *rédaction*. Ces deux mots n'avaient pas de sens pour lui. Pendant une minute il demeura debout, comprimant de la main son cœur qui battait trop rudement, puis il entra au hasard.

Un garçon de bureau qui lisait, la tête lourde de sommeil et de désœuvrement, les coudes sur un buvard, se détourna. En apercevant les Noellet, il eût un sourire protecteur qui signifiait : "Faut-il être de loin pour ne pas savoir qu'il n'y a personne avant huit heures au *Don Juan*, qu'à huit heures j'allume tout et que je me tiens en permanence devant le téléphone. Mais il dit simplement :

—Vous demandez ?

—Nous demandons Pierre Noellet, répondit le métayer.

—Vous avez de la chance, c'est le seul de la rédaction qui vienne à ces heures-ci.

25 juin 1889.

—Alors, il y est ?

—Oui, mais autant vaudrait dire qu'il n'y est pas.

—Malade, n'est-ce pas ?

—Vous le savez ? Qui êtes-vous donc ?

—Je suis son père, Julien Noellet, du Fief-Sauvin.

Cela fut dit avec une dignité simple qui parut émouvoir, chez cet employé, quelque vieux respect endormi.

—J'avais un bonhomme de père qui vous ressemblait, monsieur Noellet, dit-il.

Il se leva, considéra un instant le métayer, et ajouta :

—Puisque vous venez voir votre fils, je dois vous prévenir qu'il ne vous reconnaîtra probablement pas. Il a eu un chagrin, le pauvre garçon. Je ne sais pas lequel. Il y a de cela trois mois, à peu près. Il s'est mis à boire de l'absinthe, et vous savez que ça ne pardonne guère : il arrivait ici la tête troublée, incapable de faire son service. M. Thiénard s'en est aperçu. Il y a eu des scènes. Et, ma foi, avant-hier. . . .

—Eh bien ?

—Votre fils a été renvoyé du journal. C'est dommage : un garçon qui promettait. Mais voilà, cette maudite absinthe le tient. Il ne sait plus trop ce qu'il fait : depuis deux jours il continue à revenir ici comme s'il n'était pas renvoyé. Je le laisse là, dans la salle de rédaction, puisqu'il n'y a personne l'après-midi, et il dort.

—Menez-moi à lui, dit Noellet.

L'homme attira une porte rembourrée, et, précédant le métayer et Antoinette, traversa un corridor. Au fond s'ouvrait la salle de rédaction, banale, tendue et vert, coupée d'une longue table au-dessus de laquelle planaient, comme des accents circonflexes, les tuyaux de gaz coiffés d'abat-jour à franges, et là, devant lui, Julien Noellet aperçut son fils. Pierre était étendu sur un canapé, près du mur, les yeux fermés, très pâle, endormi d'un sommeil brutal.

Une grande pitié saisit le père. Il revit par le souvenir le Vendéen robuste et sain qu'il avait élevé. Était-ce bien Pierre, ce maigre jeune homme couché là ? Le sang appauvri qui bleussait à peine ses tempes, était-ce celui des Noellet, ce sang vermeil qui fleurissait autrefois sur sa joue et sur sa bouche ? Comme il était grand temps d'arriver, de prendre l'enfant et de l'emporter au pays !

Julien, en trois emjambées, fut près de son fils, lui souleva la tête entre ses mains et de sa voix qui tremblait se mit à dire :

—Ohé ! Pierre, mon gars, éveille-toi : c'est moi !

Et comme Pierre n'ouvrait pas les yeux :

—C'est moi, ajouta le père, c'est Antoinette, c'est la Genivière qui est venue à Paris !

Antoinette avait pris une des mains qui pendait et, agenouillée, la baisait.

La chaleur de ce baiser d'enfant dissipa un instant l'ivresse lourde qui pesait sur Pierre Noellet. Il ouvrit les yeux, fixa d'un air hébété le petit bonnet blanc d'Antoinette, puis les leva sur le métayer immobile et debout devant lui. Il eut un petit tressaillement, comme s'il avait peur :

—Le père, murmura-t-il, le père !

Et sa tête retomba sur le canapé et la clarté fugitive qui lui avait fait entrevoir son père disparut dans l'engourdissement du sommeil.

C'était un spectacle honteux, cet homme jeune, beau, instruit, ainsi tombé et abruti, inerte comme une chose. Pierre avait pu répudier les siens et la terre, il avait pu s'approcher du monde : au fond de lui-même les passions de l'homme du peuple n'étaient qu'endormies. Elles s'étaient tout à coup éveillées, l'ambition qui le transformait l'avait abandonné : au premier chagrin, il s'était mis à boire comme un valet de ferme congédié.

Julien avait honte, il souffrait de l'air de commisération du témoin qui était là. Chez lui, l'honneur parlait vite. Il prit brusquement sa résolution.

—Dis-moi, fit-il, à quelle heure s'éveille-t-il d'habitude ?

—Dans la soirée. Mais il n'en est guère plus solide pour cela. Vous voyez qu'il se tue, ce garçon.

—Je le vois comme vous. Où sont ses hardes ?

L'homme répondit, après une hésitation :

—Je crois qu'il n'a plus rien, monsieur Noellet : il a tout vendu.

—Où loge-t-il ?

—Il a changé d'appartement, et je ne saurais vous dire où il demeure maintenant.

Sans en chercher plus long, sans s'inquiéter si cette homme ne mentait pas et n'abusait pas étrangement de la situation où le hasard le mettait, le métayer n'avait qu'une pensée : partir sauver son fils.

—C'est bien, dit-il, je l'emmène tout de suite.

—Où donc ?

—Droit à la gare.

—Vous n'aurez pas de train avant ce soir, monsieur Noellet.

—J'attendrai. Tout m'est égal pourvu que je le sorte de la ville. Je ne suis pas venu que pour le voir, voyez-vous ; je veux l'emmener...

Dès, par la fenêtre, l'homme s'était penché et hélait une voiture qui passait à vide.

.....  
Voilà comment la nuit suivante Julien Noellet, immobile dans l'angle d'un wagon, ramenait en Vendée ses deux enfants étendus sur la banquette en face de lui. Ils étaient seuls. Paris, très loin déjà, disparaissait derrière les villas et les masses d'arbres bordant la voie. A peine si, par l'échancrure d'une vallée étroite, dernière brèche ouverte sur la grande ville, un ruban d'étincelles dessinait encore quelque rue de banlieue inclinée ou tournante. Le train filait à toute vitesse avec un roulement léger qui berce. Pierre et Antoinette dormaient à demi-couchés, sous la lumière de la lampe. Le vieux paysan ne se lassait pas de les contempler tous deux. Il avait l'âme pleine de tendresse émue, pleine de souvenirs. Et parfois, alanguiné malgré lui par la fatigue, il s'imaginait que c'était dix ans plus tôt, quand ils étaient tout petits, et qu'il allait doucement, pieds nus, dans les deux chambres de la Genivière, voir sa famille endormie.

## XXIX

Longtemps avant d'arriver à la Genivière, Pierre Noellet s'était éveillé. Son père, qui guettait ce moment, lui avait dit : " Eh bien, mon petit, sais-tu où nous allons ? Voilà la Vendée qui approche. Avant midi, nous serons chez nous. Es-tu content ? " Mais Pierre n'avait rien répondu. Tout le temps de la route, il était resté plongé dans une sorte de rêverie hébétée, se laissant emmener et diriger comme un enfant. Rien ne l'avait tiré de là : pas même l'entrée à la métairie, la vue et les baisers de la pauvre mère Noellet, à moitié folle de joie, les questions de ses sœurs, l'horizon familier de la Genivière. Une indifférence totale et stupide. Aucune vie dans son regard, autrefois plein de flamme. Le peu de mots qu'il disait lui venaient comme incertains. Pour comprendre, il lui fallait un effort, et c'était une fatigue après laquelle il s'absorbait de nouveau. Dans tout son être pendant des mois saturé de poison, la vie semblait à

demi éteinte. " Il est bien malade ", pensèrent tous ces braves gens de la Genivière. Et, sans beaucoup tarder, émus d'une pitié secrète, ils se dispersèrent çà et là, où les appelait leur tâche : Marie, Antoinette, le père, et le métivier aussi accouru au bruit de la carriole. Autour de Pierre demeuré près de la cheminée, assis, la tête cachée dans ses mains, le travail quotidien recommença. Seule la mère Noellet ne s'éloigna pas, n'ayant pas le cœur à la besogne. Elle avait espéré mieux du retour de l'enfant. Et, jusqu'au soir, allant et venant d'une chambre à l'autre, elle ne cessa de s'occuper de lui, de le soigner, d'épier l'autre retour qu'elle attendait.

Son désir fut vain. Aucune de ses douces industries maternelles ne réussit à vaincre l'engourdissement morne de son Noellet. Le soir venu, bien triste, elle indiqua à son fils le lit même où il couchait jadis, et Pierre s'endormit, épuisé.

Ce fut en pleine nuit qu'il reprit possession de lui-même, proche du matin.

Il ouvrit les yeux et tressaillit. Il retrouva une impression de sa jeunesse, l'impression frissonnante de ces réveils dans l'absolu silence des campagnes, quand on se sent enveloppé de ténèbres, petite chose perdue dans l'ombre immense. A tâtons, il chercha les colonnes enfumées de son lit. C'était bien la Genivière, le nid d'enfance, c'était là qu'il vivait avec Jacques aux temps joyeux. Tous les visages des siens lui revinrent en mémoire, celui d'Antoinette et de Marie, celui du père et de la mère Noellet, comme s'ils eussent regardé de son côté, à travers la muraille. Chers regards pleins de reproches tendres qui le pénétraient lentement. Mille visions du passé s'y joignaient. Et, avec délices, Pierre s'aperçut que son esprit était devenu libre. Il se leva et appuya son oreille à la porte de la chambre. La respiration calme de ses sœurs, endormies tout près, glissait jusqu'à lui. Il alla jusque sous l'auvent de la haute cheminée. Les étoiles, au-dessus du trou béant, passaient pâles déjà. Un petit chant d'oiseau partit de la cour. C'était le rouge-gorge perché sur les fagots de la Genivière, guetteur vigilant, qui avait coutume d'annoncer ainsi que tout allait bien dans la nuit. Pierre le reconnut et sourit. Il se recoucha et continua de songer, mais doucement, très ému de se retrouver là et de sentir en lui l'enfant qui renaissait. Bientôt le prélude hésitant d'une fauvette annonça le petit jour, puis ce fut un merle, des pies qui se mettaient en chasse dans les arbres du ravin. Un vol de corbeaux

rasa le toit dans le crépuscule. Une lueur parut à la fenêtre : l'aube ! l'aube !

Et le père, sortant de la chambre, s'approcha du lit de son fils. Il venait avec précaution et s'étonna de le voir éveillé.

— Vas-tu mieux, mon petit ? demanda-t-il.

— Oui, mon père.

— Te rappelles-tu que j'ai été avant-hier te chercher à Paris ?

— Très vaguement. Il me semble que j'ai été transporté ici dans un rêve.

— M'en veux-tu ?

Pierre détourna un peu la tête, comme s'ils avait honte, et répondit :

— Mon père, vous avez bien fait de m'emmener.

C'était un regret bien peu explicite, bien orgueilleux encore. Cependant le métayer s'en alla content.

Ni ce jour-là, ni ceux qui suivirent, il ne fut question du passé entre Julien et son fils. A quoi bon ? Entre ce passé douloureux et l'avenir incertain, le métayer possédait son enfant et ne demandait rien de plus. Il savait le prix des trêves de la vie. Il jouissait de celle-là. Il se disait que la chère Vendée ne pouvait manquer de bien conseiller le fils qu'elle retrouvait, elle aussi. Et, la laissant agir, il se taisait. Plus tard on verrait, on causerait ensemble. Et sa Genivière au complet lui paraissait meilleure. Il y rentrait maintenant un peu plus tôt que de coutume, et son visage reprenait, en la voyant, l'expression joyeuse depuis longtemps perdue.

Pour Pierre Noellet, la résurrection était commencée. Il se livrait peu, fuyait le bourg, et, le plus souvent, dès le matin, se jetait en plein champ. La campagne l'accueillait, l'enveloppait dans le grand sourire tendre qu'elle a pour ceux qui l'ont aimée. Il la parcourait en tous sens, au hasard d'une promenade lente, écoutant ce qu'elle lui disait, cette terre natale de Vendée qui l'avait connu petit et si content de vivre. Elle lui parlait de son enfance. Elle agissait sur lui par mille souvenirs à chaque pas éveillés ; elle le rendait peu à peu à des choses qu'il avait crues mortes, la paix, l'énergie, la confiance dans l'avenir, confiance bien vague encore, mais déjà consolante. Il se reprenait à la vie, et la vie aussi le reprenait. L'air salubre des hauts coteaux, les longues marches, l'apaisement de l'esprit, ramenaient le sang sur ses joues décolorées. Ses yeux se ranimaient et la pensée s'y affermissait. Chaque jour il revenait un peu meilleur et un peu plus fort à la Genivière.

Il y avait seulement des groupes d'arbres qu'il ne regardait pas, un côté où jamais il ne s'aventurerait. Tant de révolte courait encore en lui ! Comment supporterait-il la vue de ce parc et de ce château dont Madeleine Laubriet était la souveraine, et qui bientôt, bientôt... Quand Pierre apercevait, à des détours de chemin, certains dômes de chênes largement épanouis ou la silhouette frêle d'un peuplier qui se balançait là, au moindre vent, il se détournait vite.

Était-ce bien la seule raison,—ce voisinage de la Landehue,—qui l'empêcha, durant deux semaines, de revoir Mélie Rainette ? Hélas ! non. Il s'accusait lui-même d'ingratitude, il se reprochait chaque jour de n'avoir point encore donné à cette fille malheureuse, délaissée à cause de lui, le moindre signe de souvenir, l'aumône d'un mot reconnaissant. Et cependant, il n'allait pas à elle. Il avait peur du secret autrefois confié à la tisserande, et dont peut-être elle triompherait maintenant. "Qu'est devenue Madeleine Laubriet ? dirait-elle ; mon pauvre ami, elle est mariée..." Il croyait entendre la raillerie vengeresse de Mélie, dont l'amitié,—il appelait ainsi le dévouement que la jeune fille lui avait montré,—s'était probablement aigrie dans l'abandon et la misère.

En vérité, si grand philosophe qu'il fût, il jugeait bien mal un tel amour et une telle femme !

Il surmonta enfin ses hésitations, et se dirigea une après-midi vers le bourg, par le sentier qui longeait le courtil. Quand il arriva près de la barrière du jardin, Mélie Rainette était dehors, faisant mine de sarcler de mauvaises herbes. Peut-être depuis quinze jours travaillait-elle ainsi, de longues heures, dans l'attente d'une visite qu'il lui devait si bien ! il fut frappé de sa pâleur et de l'air de dignité un peu dédaigneuse qu'elle avait. Elle lui parut semblable à ces madones aux yeux cerclés de brun, trop grands pour l'ovale aminci du visage, qu'il avait vues, signées d'un nom célèbre, aux expositions de peinture à Paris.

En le voyant elle n'eut aucune surprise, et vint à lui, avant qu'il n'ouvrit la claie pour entrer. Mieux valait qu'il demeurât de l'autre côté, comme un passant, puisque le bourg était si méchant pour elle. Il comprit, et, immobile, la regarda s'avancer. Elle portait une bien pauvre robe usée, Mélie à qui la toilette allait si bien jadis ; elle avait aux pieds de gros sabots. C'était presque une pauvre.

Elle s'arrêta, appuyée sur le manche de sa bêche.

—Vous passiez donc ? dit-elle tristement.

—Non, je viens vous voir. J'aurais dû venir plus tôt, je le sais.

—Vous ne me deviez rien, interrompit-elle, ne vous excusez pas. Vous avez été malade ?

—Oui.

—Le chagrin, sans doute ? Mon pauvre Pierre, quand j'ai appris que Mademoiselle Madeleine se mariait, si vous saviez comme je me suis inquiétée pour vous !

Elle ne se moquait pas. Loin de là. Elle avait un regard si bon et si amical que Pierre fut tout ému de sa pitié. Il céda au plaisir amer de ceux qui souffrent et qui aiment à parler de leur mal.

—Si vous saviez, dit-il, ce que c'est que d'aimer et de se sentir tout à coup méprisé, rejeté comme je l'ai été !

—Oui, tout le cœur s'en brise n'est-ce pas ?

—Je me suis trouvé si seul, Mélie, quand ce rêve avec lequel je vivais depuis ma petite enfance m'a été arraché !

—Il me semble, en effet, qu'on ait perdu toute raison de vivre quand un pareil malheur vous atteint. Et le travail, on n'y a plus le goût !

—Je n'ai plus rien fait, j'ai perdu ma place par ma faute, j'étais insensé. Et, ma foi, je le suis peut-être encore, car il n'y a pas d'heure où je ne pense à elle.

—Penser à ce qui ne se peut plus, à ce qui ne se pourra jamais, voilà le tourment.

—Oui, Mélie, et se rappeler les jours d'espérance en est un autre.

—Ils reviennent à l'esprit sans qu'on puisse les chasser, les bons et les mauvais jours, tous tristes d'une manière ou de l'autre. Vous aviez fait tant de sacrifices pour elle, Pierre !

—Je les avais tous faits, Mélie, même celui de mes parents.

—Ils ne vous coûtaient pas alors.

—Nullement : je les lui offrais secrètement comme des preuves d'amour.

—Et depuis, vous les avez comptés avec colère, je suppose, vous demandant comment tant de dévouement, tant de tendresse prodigués pendant des années...

—Dix ans !

—Oui, pendant des années et des années, avaient pu passer inaperçus.

—C'est bien cela, en effet.

—Comment on peut fouler aux pieds une pauvre créature hu-

maine sans la voir, comme un brin de lierre ou de mousse qui ne se plaint pas.

—Vous êtes étonnante, Mélie, vous devinez ces choses avec une sûreté!

Un de ces sourire qui n'effacent aucune tristesse du visage parce qu'ils viennent du fond triste du cœur effleura les lèvres de Mélie.

—Moi? dit-elle. J'ai vécu très seule et j'ai un peu souffert... c'est pour cela que je comprends.

—Oui, vous comprenez, Mélie intelligente et bonne, ce que j'éprouve en songeant qu'elle est la femme d'un autre, d'un homme qui ne me vaut pas par l'intelligence, qui n'a pas lutté, souffert pour elle, comme moi, qui n'avait ni réputation, ni une œuvre d'art ou de science, ni une fortune acquise par lui, pas le moindre hommage d'un effort personnel à lui offrir. Ah! je voudrais savoir ce qu'il y a au fond de cette âme de jeune fille riche, quel cœur ils ont, ces heureux! Je voudrais savoir si vraiment elle n'a jamais ressenti pour moi...

—Quoi donc?

—Quelque chose qui fut voisin de l'amour: une estime secrète ou seulement même un peu de pitié.

—Ne cherchez point cela, Pierre. Vous n'avez qu'une chose à faire: vous remettre au travail et vous résigner.

—J'en suis bien loin.

—Moins que vous ne supposez. Avec un peu de courage vous en arriverez à vaincre toute colère et tout ressentiment, à souhaiter le bonheur de celle qui vous a méconnu, bien qu'il ne puisse plus venir de vous...

—Jamais je ne pourrai. Vous ne me connaissez pas!

A pouvoir dire en vous-même, si vous la revoyez: "Vous que j'ai aimée, je sais que je ne vous serai jamais rien; néanmoins, je suis heureux si vous êtes heureuse."

—Croyez-moi, Pierre: cela est possible.

Pierre Noellet considérait avec étonnement cette tisserande du Fief-Sauvin qui, sans prétention, comme une chose toute simple, lui conseillait une si digne et si noble attitude.

—Mélie, reprit-il, je ne suis pas parfait comme vous; je me sens faible et violent... Mais je vous remercie quand même. Vous m'avez fait du bien...

Le petit sourire triste de la jeune fille reparut, et elle dit:

—C'est que nous parlions d'elle.

—Peut-être. Je reviendrai vous voir, Mélie.

—Dans quinze jours ?

—Ne soyez pas méchante. Où serai-je, dans quinze jours ? Je ne veux pas même y penser. Non, demain.

—Mais demain, Pierre, votre sœur se marie ?

—Justement. Vous pouvez croire que j'ai hâte de fuir tout ce bruit de fête. Et puisque vous n'êtes pas parmi les invités, après souper je viendrai ici, voulez-vous ?

—Oui, pendant qu'ils danseront là-bas..... Elle est heureuse Marie...

Mélie Rainette ne put achever. Les cruautés inconscientes de Pierre, la comparaison qu'elle faisait de son sort avec celui de Marie, étaient plus fortes que toutes ses résolutions d'être brave. Elle pleurait.

—Vous avez de la peine de ne pas avoir été invitée ? dit Pierre. C'est un peu ma faute, ma pauvre fille, pardonnez-moi.

Par-dessus la claie il passa le bras, et prit dans sa main la main de Mélie Rainette.

A demain, n'est-ce pas ? ajouta-t-il, à demain !

Mais aucune joie n'en parut sur le visage de la tisserande. Bien au contraire, ses yeux s'emplirent d'une douleur profonde, et elle dit, la voix coupée de larmes qu'elle s'efforçait en vain d'arrêter.

—C'est cela, Pierre, à demain, nous parlerons d'elle !

Il s'en alla troublé. Qu'avait-elle, cette Mélie ? C'était une fille d'humble condition, mais délicate, vraiment..... et d'un cœur si clairvoyant ! “Oui, pensait Pierre, elle m'a dit plusieurs choses que tant de femmes d'une éducation supérieure à la sienne n'eussent pas trouvées ! Je ne lui ai parlé que de moi et de mes chagrins. Elle ne s'est plainte de rien. Et cependant la vie pour elle a été dure aussi ! Elle pourrait faire une femme excellente, oublieuse de soi, dévouée ; oui vraiment, et cette sorte de natures, fidèles et fortes, doit donner le bonheur à ceux qui sont nés pour être heureux.”

Il longeait le sentier. Arrivé à l'endroit, voisin du jardin de Mélie, d'où l'on pouvait apercevoir la Landehue, grâce à une dépression de la haie, il tourna la tête, et, d'un coup d'œil, il revit le parc avec ses massifs d'arbres et ses prairies bordées d'aubépines. Hélas ! ces jeunes frondaisons, ces allées nouvellement ratissées dont la

courbe s'évasait devant le perron de pierre blanche, ces corbeilles déjà fleuries, ce château silencieux, mais qu'on sentait prêt à s'ouvrir, tout attendait l'épousée.

Il passa vite, il atteignit la Genivière. Là, dans la cour, trois jeunes gens plantaient un mai, une perche très haute d'où pendait un cercle de barrique garni de bouteilles. Leurs gros rires, les coups de pioches et de barres de fer entamant le sol caillouteux sonnaient dans la campagne : la Genivière aussi allait avoir sa fête. Demain ce seraient les noces de Marie. Les Mauges compteraient une famille heureuse de plus. Elle avait ainé un simple forgeron, Marie ; elle n'avait point eu d'ambition, et le bonheur lui était venu.

Et moi, pensa tristement Pierre Noellet, et moi ?

### XXX

Ce furent de belles noces, les noces de Marie !

Dès le matin le soleil,—sans qui rien n'est beau,—s'était mis de la fête. Il pleuvait de petits rayons doux, brisés, tamisés par un ciel maillé de gris. La joie discrète du temps influait sur toutes choses. Les maisons du Fief-Sauvin avaient un air de bonne humeur, parées de cette lumière. La cloche carillonnait si clair, que toutes les Mauges devaient l'entendre. Le bourg entier était aux portes. Et quand, dix heures sonnantes, Marie sortit de l'église au bras de Louis Fauvêpre et parut sur la place, quand le violoneux, s'échappant du cabaret, vint prendre la tête du cortège pour le conduire à la métairie, tout le monde admira la robe de popeline noire de la mariée, son châle de soie blanche à grosses côtes, le flot de rubans qui descendait de la ceinture jusqu'à terre et la coiffe de dentelle fine et la couronne qu'on eût dit cueillie aux orangers du château. Les jolis mariés ! Louis Fauvêpre radieux, Marie intimidée de tant de regards qui la suivaient et de son bonheur qu'elle ne pouvait cacher. Le violonneux lui-même en était fier. Quels coups d'archet ! Comme il faisait courir sur les cordes ses maigres doigts de tailleur bossu ! Les jeunes gens sur son passage esquissaient un pas de danse. Les vieux levaient leur canne et marchaient un peu tout seuls par braverie.

Deux cents personnes au moins formaient le cortège : tous les parents étaient là et tous les amis, sauf Mélie Rainette. Ils déva-

lèrent lentement la pente du bourg, quittèrent la grande route et prirent le chemin de la Genivière. Presque tous l'avaient suivie déjà, il y avait un an à peine ; c'était la même saison, les mêmes pommiers étaient fleuris, le vent soufflait ainsi dans les branches : ils menaient le deuil de Jacques. Qui s'en souvint ? Les arbres sans doute, car ils donnèrent à cette joie qui passait ce qu'ils avaient donné à la douleur jadis, la même pluie de fleurs blanches.

Et toujours le violon sonnait son même refrain enlevant comme une fanfare de chasse. A cent pas de la métairie, quand les gars embusqués derrière les talus, pour " tuer le mariée ", déchargèrent, au milieu des cris, pistolets, canardières et tromblons, il dominait la fusillade de sa voix aiguë, tradéri, tradéri, la la, tradéri. Cet oiseau n'avait peur de rien. Sa chanson était très ancienne. Elle avait fait danser les métayers d'avant la Révolution, les soldats peut-être dans les genêts, pendant la grande guerre. Les saules de l'Evre la connaissaient bien. Aussi s'en donnèrent-ils à cœur joie de la répéter, lorsque les mariés entrèrent dans la cour de la Genivière, où se dressait le mai entouré de fagots en bas et de bouteilles en haut ; quand la mariée se mit à table ; quand les invités, vers le milieu du dîner, se levèrent pour " la danse des présents ", apportant chacun son écot : un coupon de toile de Cholet, des chandeliers de verre, des piles d'assiettes, ou comme la mère Mitard, la rentière magnifique, un magnifique bâton fendu garni de pièces d'argent.

Trois heures durant on dina sous le hangar ouvert que prolongeait une tente de toile louée avec les bancs, les tables et le reste à un entrepreneur de Beaupréau. Puis on dansa dans l'aire la bourrée, la gavotte, même une sorte de quadrille rapporté du régiment par des amis de Louis Fauvêpre, tout cela conduit sur le même air ou peu s'en faut. Deux binious avaient rejoint le violon. Ce fut un vacarme jusqu'à la nuit, une grande démenée bruyante, à l'air libre, sous l'œil des vieux groupés autour du tertre.

Et le soir venu, on se remit à table.

Le premier entrain était passé. Quelques fils de métayers, de beaux gars bruns, forts comme leurs bœufs, plaisantaient encore et parlaient de recommencer la danse après souper. Mais la lassitude des longues fêtes pesait sur presque tous les convives. Les filles, le visage tiré, devenaient graves et muettes, et répondaient mal aux frais de leurs galants. La pensée du retour avec des conducteurs moins sûrs de la route, préoccupait déjà les marraines. Elles regardaient, à la dérobée, leurs maris, leurs fils, leurs frères. Et les

voyant plus rouges ou plus pâles que de coutume, elles n'accueillaient que d'un sourire contraint les grosses facéties] et les chansons obligées des repas de noces. Car elle était finie, la coutume du vieux temps : les femmes n'apportaient plus leur gobelet profond, ni les hommes la petite tasse d'argent plate qu'ils pendaient à leur boutonnière, usage tempérant et discret ! Quelques anciens le continuaient seuls. Les autres buvaient à pleins verres le vin des coteaux de la Loire ou de la Sèvre, et les têtes s'échauffaient, au grand désespoir des marraines de plus en plus retenues et inquiètes.

Rien n'est lugubre comme une fête en de certains états d'âme. Pierre Noellet, depuis le matin, luttait contre une tristesse noire qui montait et montait sans cesse en lui, noyant toute joie, toute force, l'espérance réapparue, l'oubli reposant du passé : tous les sommets. La gaieté bruyante de ces vaillants et de ces simples lui était odieuse. Leurs éclats de rire lui faisaient mal. Il aurait voulu s'enfuir. Du coin du hangar où il s'était assis, près de la porte, il assistait comme un étranger à ces noces de sa sœur. La vue même de Marie et de Louis Fauvépre tranquillement heureux et se parlant bas à l'autre bout de la table, l'irritait et le poussait dehors.

Vers la fin du souper, Antoinette et une autre jeune fille se levèrent, et, se donnant la main, allèrent se placer en face de la mariée. Le bruit s'apaisa un peu. Elles se regardèrent l'une l'autre, intimidées pour bien partir en même temps, et de leurs voix sans art, qui traînaient les finales, commencèrent à chanter la chanson qu'avaient chantée leurs grand'mères à plus d'un siècle de là.

Le rossignol des bois,  
Le rossignol sauvage,  
Le rossignol d'amour  
Qui chante nuit et jour !

Il dit dans son beau chant,  
Dans son joli langage :  
Fillettes, mariez-vous,  
Le mariage est doux.

A ce moment, la femme de Louis Fauvépre, émue comme le voulait aussi la tradition, cacha sa tête dans son petit mouchoir de baptiste. Tous les convives se dressèrent et montèrent sur les bancs pour voir pleurer la mariée. Et dans le tumulte qui s'ensuivit Pierre gagna la porte du hangar.

Il se trouva tout à coup dans la nuit bleue.

Il s'éloigna un peu, jusqu'à l'extrémité de l'aire. Comme tout était calme dans la vallée ! Comme elle dormait sous la lune ! A trente pas du hangar, c'est à peine si l'on se fût douté qu'une fête s'achevait là, tant ce misérable bourdonnement de la joie humaine se perdait dans le grand silence. Les buissons penchaient leurs feuilles lourdes de rosée. Une senteur âpre de marais montait des prés de l'Evre. Que d'étoiles il y avait là-haut ! Les trois du boudrier d'Orion luisaient entre toutes. Leurs yeux, autrefois pleins de rêves, étaient pleins d'une pitié infinie. Pierre ne pouvait se lasser de les regarder.

Il se souvint de sa promesse, et se mit à marcher très lentement dans le sentier qui menait chez Mélie. Le long du talus piétiné par les bêtes, son ombre pâle l'accompagnait. La Genivière s'enfonçait derrière le rideau épaissi des arbres, et le petit violon, faiblement, recommençait à grincer : tradéri, tradéri la.

Pierre Noellet, le chemin est dangereux pour toi. Tu le sais bien. Tu connais l'endroit, avant d'arriver chez Mélie Rainette, d'où l'on découvre la Landehue, les pelouses, jusqu'aux massifs de fleurs, d'une teinte grise, ce soir, par la lune, au bord du sable brillant. Tel que tu es, triste, tu ne passeras pas là sans que tes yeux cherchent au delà de la brèche. . . Que ferais-tu si, dans l'avenue dont la courbe fuit parmi les prés, tu les apercevais, elle et lui, revenus ce soir d'Italie, et prenant possession de leur domaine, dans une de ces lentes promenades que font les bonheurs nouveaux parmi les choses anciennes ?

Et ce n'est pas un rêve !

Les traces de la voiture qui les a amenés sont encore fraîches sur l'allée. Vois ! ces deux ombres si rapprochées qu'elles se confondent par moments, c'est Jules de Ponthual, c'est Madeleine. Ils viennent.

Pierre franchit la haie, et se jeta dans un bouquet de châtaigniers que l'avenue coupait, à 50 mètres de là. Qu'allait-il faire ? Le savait-il lui-même ? Elle s'était montrée, et il accourait. Il voulait la revoir, même au bras d'un autre, dût-il en souffrir, dût-il en mourir, la revoir encore !

Il ne songeait plus à vous, Mélie Rainette, qui l'attendiez ! Il était debout, le long d'une gerbe de baliveaux partis d'un même tronc, et caché par eux, la tête avancée au milieu de leurs feuilles, il regardait à sa gauche. Autour de lui l'ombre était épaisse, mais, de ce

côté la baie ogivale que formaient les branches taillées en berceaux s'ouvrait sur un coin du parc, illuminé de lumière douce et dormante.

Par là les deux jeunes gens s'approchaient à petits pas, et le murmure alterné de leurs voix parvint bientôt à Pierre.

—Ce chant de binious et de violon, disait Ponthual, me donne envie de pousser jusqu'à la Genivière. Venez-vous les voir danser : ce sera drôle.

Madeleine s'arrêta au bord de la tache d'ombre que le taillis projetait sur l'allée. Elle leva la tête vers son mari avec une petite moue pleine de reproche et de câlinerie. La lueur cendrée qui l'enveloppait ajoutait à la beauté sévère de la jeune femme je ne sais qu'elle grâce indécise et fuyante.

—Ce serait drôle peut-être, dit-elle, mais c'est si bon d'être ici !

—Comme vous avez raison ! répondit-il.

Et il l'entraîna, riant de sa grosse voix contente.

—Dites-moi, ajouta-t-il un peu plus loin, qu'est donc devenu Pierre Noellet ?

—Peu de chose, je le crains. Il n'a pas reparu à la maison depuis décembre. Mon père lui a écrit deux fois : pas de réponse.

—C'est incroyable !

—Mon père a fait mieux encore. Il a pris la peine d'aller au *Don Juan* : là on lui a dit que M. Pierre Noellet ne venait plus régulièrement au journal, et que, quand il y venait, c'était dans un état !

—Vraiment ?

—Un garçon pour lequel nous avons eu toutes les bontés, jusqu'à le recevoir dans l'intimité. Vous comprenez que mon père n'a pas insisté.

—Pauvre Noellet, cela fait grand pitié ! Finir ainsi !

—Sans doute, mais c'était fatal.

—Pourquoi donc ? Il a toujours été intelligent, il avait de l'esprit. Elle sourit légèrement.

—Eh, sans doute, mon ami, mais pas plus que beaucoup d'autres, et avec cela une ambition folle, démesurée, qui croyait conquérir le monde de haute lutte, comme il arrive à de très rares talents. Encore y mettent-ils le temps. Et pour un qui perce, il y en a cent qui échouent misérablement. Il en est une preuve.

—Vous dites peut-être plus vrai que vous ne pensez, reprit Ponthual assez gravement : une ambition démesurée, cela pourrait bien être. Il y a un petit incident qui m'a beaucoup frappé, je l'avoue,

et que je ne puis m'empêcher de rapprocher en ce moment de cette chute si rapide qui ressemble pas mal à un désespoir. Quand j'ai annoncé à Noellet notre mariage, vous vous souvenez, à cette soirée du 28, le dernier jour où nous l'avons vu ?

—Oui.

—Il a pâli, tremblé, changé de physionomie. . . Au premier instant j'ai attribué son émotion à la surprise que lui causait la nouvelle. Mais, ma foi, je commence à croire qu'il y avait autre chose.

Ils passaient devant l'endroit du taillis où Pierre Noellet était caché.

—Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle.

—Mon Dieu, ma chère, vous êtes charmante, je ne vous l'apprends pas, et peut-être que ce malheureux garçon. . .

—Ah ! par exemple, reprit-elle avec un peu d'humeur, vous n'y pensez pas, mon cher ! Je le crois très ambitieux, c'est vrai, mais pas au point d'oublier les distances. En somme, ce Pierre Noellet n'a jamais été et ne sera jamais qu'un paysan !

Ils continuèrent leur promenade et causèrent d'autre chose.

Au bout du massif, comme ils rentraient dans la lumière calme du pré, ils entendirent un bruit de feuilles remuées derrière eux.

Madeleine, effrayée, se serra contre son mari. Ponthual se détourna négligemment et attendit, le regard fixé sur l'ombre du fourré.

Il reconnut que le bruit s'éloignait.

—N'ayez pas peur, dit-il en haussant les épaules : c'est une bête qui se sauve.

L'épaisseur du taillis les empêcha d'apercevoir Pierre Noellet qui fuyait, désespéré. " Il n'a jamais été, il ne sera jamais qu'un paysan ! " C'est elle qui avait dit cela ! elle qui riait de lui ! L'amour, qui avait poussé ce fils de métayer loin de la terre, la cause de tant d'efforts et de tant de souffrances, elle ne l'avait pas vu, pas même cru possible ! Ce n'était plus seulement sa jeunesse inutile et perdue : il se sentait dédaigné, méprisé par celle qu'il avait aimée, condamné à n'être jamais qu'un paysan, pour elle et pour le monde ! Le seul mot de pitié qu'il avait eu était venu de Jules de Ponthual !

Il courait comme un insensé, tont droit, à travers les prés. Il fuyait, poursuivi par la vision de leur bonheur à eux et par cette condamnation dédaigneuse de toutes ses ambitions passées.

Malheureusement, dans cette course folle, croyant sans doute revenir au point où il avait aisément franchi le talus, il se trompa

et aborda la haie un peu plus loin, en face du jardin de Mélie Rainette. En cet endroit, le sol du pré était renflé, et le sentier le coupait à pic, à plus de deux mètres de profondeur. De jour, malgré le délire qui l'emportait, Pierre Noellet eût aperçu le ravin béant sous ses pas. Mais, aveuglé par les larmes, trompé par l'ombre des souches énormes qui bordaient le chemin, il ne vit rien : la terre lui manqua tout à coup, et, entraîné par l'élan, il tomba dans le vide. Un cri traversa la nuit.

Jules et Madeleine, loin déjà, s'arrêtèrent, écoutèrent un instant du côté d'où venait cette voix, et, n'entendant plus rien, s'enfoncèrent de nouveau dans le parc.

Mais, tout près, dans le petit courtil, quelqu'un veillait, attendant la visite promise.

Au cri poussé par Pierre, Mélie Rainette accourut. Elle ouvrit la barrière et descendit les marches du jardin. Là, devant elle, Pierre était étendu, les pieds dans l'ombre, le haut du corps éclairé, la face contre terre.

Il ne bougeait pas.

Mélie l'appela.

—Pierre ! dit-elle, Pierre Noellet !

Le grand silence du sentier lui répondit seul.

Epouvantée elle s'approcha, s'agenouilla sur les cailloux, près de son ami, se pencha vers lui :

—Pierre ! dit-elle encore.

Et comme il demeurait immobile, elle écarta les deux bras du jeune homme que la chute avait projetés en avant, puis, doucement, de ses deux mains, elle retourna à moitié cette tête chérie. Hélas ! elle retira ses mains toutes rouges. Le front fendu, enfoncé par les pierres, baignait dans une mare de sang. Pierre avait les yeux fermés et une pâleur de mort.

Mélie Rainette voulut appeler. Elle était seule. Comment l'emporter ou le traîner jusqu'à la maison ? Elle n'en aurait pas la force. . . Et puis cette blessure, cette tache qui s'étendait, rougissant une à une les pierres blanches. . . Elle voulut appeler. . . Peut-être l'entendrait-on, dans le bourg. . . Mais sa voix ne sortit pas. Elle se sentit défaillir.

Un pas d'homme qui s'approchait la fit revenir à elle.

C'était le métayer de la Genivière que la brusque sortie de son fils avait inquiété, et qui s'était mis à sa recherche.

—Venez ! cria-t-elle, il est tombé en sautant dans le chemin, il est blessé, venez vite !

—C'est lui qui appelait tout à l'heure, Mélie ?

—Oui, j'étais ici près, je l'ai entendu, et tout de suite j'ai couru : il n'a pas encore bougé, et voyez, il perd son sang, maître Noellet, il va peut-être . . .

—Pauvre gars ! dit le Métayer en arrivant près de son fils, moi qui le croyais sauvé, dans les Mauges !

Et il ajouta :

—Aide-moi à le sortir d'ici, Mélie, car je me fais vieux.

Il souleva Pierre dans ses bras, et, aidé de Mélie, le transporta dans l'enclos des Rainette. Ils l'étendirent sur la pente moussue qui bordait le jardin tout autour. Le père s'accroupit alors, et sur sa poitrine posa la tête de son enfant. La lune donnait sur ce petit talus Oh ! maintenant, en pleine lumière, comme c'était plus affreux encore ! Comme le sang coulait ! Il ruisselait sur la veste de fête du métayer, encore parée au revers d'une fleur détachée du bouquet de Marie. Mélie avait couru chercher de l'eau, et lavait la blessure, longue, profonde, par où la vie s'échappait.

Le métayer, habitué aux rudes entailles que font les tranches et les serpes dans la chair des travailleurs, s'était d'abord moins effrayé que Mélie. Cependant, voyant que Pierre ne faisait aucun mouvement et que la respiration s'affaiblissait, il fut pris d'angoisse. Il regarda cette fille, tremblante et en larmes, qu'il avait chassée de chez lui, et qu'il retrouvait là, inopinément, dans un si grand malheur.

—Ah ! dit-il, il n'en reviendra peut-être pas !

En ce moment même Pierre ouvrit les yeux, et lentement, avec effort, dit :

—Mon père, êtes-vous là ?

Son regard était fixe et éteint : il ne voyait déjà plus.

—Oui, mon fils, dit le métayer, je suis là, je te tiens. Sens-tu mon bras, là, derrière ton épaule ? Es-tu bien blessé, mon petit ?

—Où est Jacques ? reprit Pierre.

Jacques avait demandé aussi : "Où est mon frère l'abbé ?" Le métayer comprit qu'il délirait, et, ne voulant pas le heurter, répondit :

—Il est très loin.

—C'est bien cela, très loin, très loin . . . Je lui ai fait du mal, et à vous aussi . . . Pardonnez . . . Il faut pardonner aussi à Mélie . . . Elle

ne m'a pas entraîné, non... Elle est bonne, Mélie... Vous savez, celle qui donne des rameaux... "Celui-ci pour vous... pour votre mère... pour Antoinette..."

Il s'arrêta, saisi d'un tremblement convulsif.

La mort se révélait prochaine. Et le malheureux père avait trop vu mourir pour en douter.

—Cours, dit-il, Mélie, cours vite ramène le curé : notre gars va passer !

Elle jeta sur l'herbe son linge taché de sang, et partit en toute hâte. Mais elle n'était pas rendue au bout du jardin que Pierre remua de nouveau les lèvres.

—Je n'entends pas, dit Julien, parle encore ; si tu peux, répète-moi, mon petit...

Et plus près de son oreille, il souleva la tête ensanglanté de son enfant.

—Il n'aura pas le temps d'arriver, balbutia Pierre... donnez-moi votre chapelet.

Le vieux métayer, qui sanglotait, fouilla dans sa poche et remit le rosaire dans la main du blessé.

Par un dernier effort, Pierre leva le bras, chercha ses lèvres, y posa la petite croix noire, et mourut dans ce baiser.

A cette heure même, une acclamation confuse s'élevait du côté de la Genivière, et la nuit s'éclairait, au-dessus de la métairie, d'une flamme rouge dont la fumée montait en tourbillons vers les étoiles. C'était le mai qui brûlait. C'étaient les derniers cris de joie saluant les noces de Marie.

La fête s'achevait là-bà, tandis que le métayer, tout seul au fond du jardin des Rainette, laissait retomber la tête de son fils mort sur le talus de la haie.

.....  
.....

Le lendemain matin, dans cette Genivière où le deuil venait de rentrer si brusquement, Mélie Rainette, aux premières blancheurs de l'aube, se leva d'auprès du lit où le corps de Pierre Noellet était couché. Depuis les longues heures qu'elle était là, venue d'elle-même et par la permission du malheur, le métayer, agenouillé près d'elle, n'avait pas même eu l'air de s'apercevoir de sa présence. Plongé dans une stupeur morne, il semblait ne rien entendre et ne rien voir. Cependant, comme elle allait sortir de la chambre, il l'appela :

—Reste, ma fille, dit-il d'un ton si attendri et si bon, qu'elle ne se souvint pas qu'il lui eût jamais parlé ainsi.

Et comme elle hésitait, ne sachant ce qu'il voulait dire, il ajouta :

—Reste. Tu l'aimais autant que nous, ma pauvre fille... Reste ici en mémoire de lui... J'ai perdu mes deux fils,—et, regardant Louis Fauvêpre debout dans un coin de la chambre,—j'en retrouve un : tu remplaceras l'autre !

## XXXI

Quatre mois plus tard, M. Laubriet, se rendant à la Landehue, suivait en phaéton la route de Beaupréau au Fief-Sauvin. Arrivé au bas de la côte qui précède le bourg, et pendant que ses chevaux montaient au pas, il aperçut le métayer de La Genivière dans un champ bordant la route à sa droite.

Julien Noellet était devenu tout blanc. Il ne travaillait plus guère et, laissant la charrue à d'autres, se contentait de casser les mottes, à petits coups songeurs entremêlés de longs arrêts.

M. Laubriet le salua de la main et dit :

—Bonjour, mon pauvre Noellet !

De l'autre côté de la haie, le paysan leva son chapeau sans répondre. Mais cette phrase apitoyée ne parut pas l'émouvoir. Elle le tira seulement de la lente rêverie que poursuivent ces anciens, seuls pendant de longues heures, occupés à des besogne faciles. Il s'appuya sur sa houe, croisa les bras et regarda devant lui, du côté de sa métairie.

Vraiment la récolte avait été bonne cette année pour Julien Noellet. Ses greniers étaient pleins. De son champ il voyait le faîte allongé du pailler, jaune entre les arbres encore verts. Et déjà tout autour de lui, bien que l'automne fût à peine commencé, les guérets ouverts disaient qu'une main jeune et active avait pris la direction de la ferme.

Il était là au bout de la pièce, le successeur de Julien, son digne fils, Louis Fauvêpre. Six bœufs, comme autrefois, traçaient leur sillon dans la terre violette. Louis Fauvêpre tenait la charrue. Il n'avait point l'allure ni la méthode du vieux, qui se penchait beaucoup pour guigner un repère entre les mufles de ses bêtes. Mais très droit, maintenant sans effort les bras de fonte d'une charrue nouvelle, il avait une aisance élégante et robuste.

Parvenu à l'extrémité du champ, il laissa le valet ranger le harnais le long de la bordure verte de la haie. Car Marie, sa jeune femme, la vraie maîtresse de la maison blanche, venait d'arriver, apportant la soupe de trois heures, et elle attendait, debout, de son air digne et tranquillement heureux, un peu rouge, plus essoufflée que ne le comportait une course aussi petite.

Et voyant cela, le métayer leva doucement les épaules, et sur son visage d'aïeul, soudainement épanoui, l'immortelle espérance apparut, souriante.

Réné BAZIN.